

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 4—Ed. quot. no. 70—Vendredi, 18 Mars 1910

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 18 MARS 1910

A la Législature

Séance courte, mais très intéressante hier à l'Assemblée législative.

Deux discours politiques et quatre harangues patriotiques ont fait les frais. La Chambre a levé la séance à six heures en l'honneur de St-Patrice. Par une délicate attention, on avait déposé des pots de trèfle irlandais sur tous les pupitres des députés.

Au début de la séance, les premiers rapports des divers comités sont présentés dans l'ordre suivant: Législation, par l'hon. L. A. Taschereau; Comptes publics, par M. Tessier; Chemins de fer et canaux, par M. Naud; Agriculture et Immigration, par M. Cardin; Industries, par M. Blouin; Privilèges et Elections, par M. Perron. Le rapport du bibliothécaire a aussi été produit et M. Laverne, qui a le monopole de la langue française, a proposé en première lecture son fameux bill.

On a ensuite repris le débat sur l'Adresse. L'hon. L. A. Taschereau a la parole. Suivons-le rapidement, car c'est un orateur qui ne perd pas de temps.

D'abord, un compliment bien mérité au proposeur de l'Adresse, M. Dupuis, qui a débuté de manière à rendre des points à plus d'un vieux d'aujourd'hui. On est donc la légende de la jeunesse entraînée dans le sillage de M. Bourassa?

C'est à celui-ci du reste que M. Taschereau réserve ses compliments. En effet, se tournant vers la gauche, il ne sait trop à qui s'adresser. Il voit bien M. Teller, qui d'après le Chronicle du matin, n'est plus que chef d'opposition *pro forma*. Cette compromettante déclaration d'un journal conservateur a été probablement inspirée, on se demande par qui.

pes nationalistes; ça ne pénètre pas, évidemment.

Du côté du gouvernement, pas de ces plaintes. Depuis 1908, nous avons reçu un mandat non équivoque. La session dernière a avancé plus d'un grand problème d'économie sociale et politique. En trois mois, il s'est fait plus de travail que n'en feraient les grands parleurs. Abolition des péages, rétablissement du système des pensions, commission des utilités publiques, régime des mines et des terres, écoles techniques, loi sur des accidents du travail, pouvoirs hydrauliques, éducation, ponts en fer; notre oeuvre n'est pas vaine.

Depuis la dernière session, sur neuf élections, huit victoires libérales, et le neuvième élu, M. Langlois de St-Sauveur, a le cœur libéral, puisqu'il se réclame de Mercier et s'est fait présenter par le fils de Mercier.

Du côté de l'opposition, série de désastres, abdication de la direction du parti entre les mains de l'Empereur et de son soldat.

On reconnaît aisément MM. Bourassa et Laverne. Qu'est donc devenu le grand parti des Cartiers, des Chapleau et des de Boucherville? M. Prévost, né libéral, descendant de grands... e-raux, s'est accouplé avec ses détracteurs de la veille. Quel ne doit pas être son désenchantement! Il pourrait dire, comme ce général à qui on reprochait de frayer avec ses ennemis de la veille: "Puis-je il faut que je les aie..."

On a gagné à tout cela l'apparition d'un nouveau journal qui s'intitule modestement le Devoir. Quelle méchante fée a présidé à sa naissance? C'est un député de cette Chambre qui préside à sa rédaction. C'est lui qui dans un article intitulé: "Avant le combat", accuse les membres du gouvernement de vénalité, de lâcheté, etc. L'hon. M. Taschereau souhaite qu'un jour le remords de cette mauvaise action pénètre dans le cœur du député de St-Hyacinthe, que sa conscience lui dicte le devoir de réparer le mal qu'il a fait en semant de parvenues doctrines parmi la jeunesse. Dieu merci! ajoute l'orateur dans un noble mouvement, chacun de nous a reçu en dépôt un nom respectable et que nous entendons faire respecter. Nous pouvons marcher le front haut, et notre honnêteté peut se comparer à la sienne. Un député ne se cache pas dans un journal pour accuser ses collègues de vénalité et de lâcheté; c'est ici qu'il doit préciser l'accusation.

Toute la droite, c'est dire presque toute la Chambre, a applaudi cette fière protestation. M. Bourassa s'est renfermé dans son fauteuil; peut-être avait-il honte de sa mauvaise action.

M. Taschereau reprend la revue de l'oeuvre politique du gouvernement. Ceux qui font le plus de tort à la colonisation sont ces irréfléchis qui ne cessent de crier que la colonisation est morte. Loin de là, la colonisation marche: 546 lettres-patentes en 1908, 1340 en 1909, et dans tous les cas les conditions d'établissement ont été observées. La Montreal Gazette, organe tory, disait hier même que c'est dans la province de Québec que la population augmente le plus vite. Pendant que ces messieurs se lamentent, nous marchons.

Ils disent que le gouvernement crée de nouveaux ponts de péage. C'est faux. Le pont d'Angus dont ils parlent tant est une propriété privée, nous n'avons rien à y voir. Le pont de l'Assomption est une entreprise municipale de \$40,000; nous y avons contribué \$15,000; la municipalité ayant emprunté la balance a demandé la permission de prélever des péages, nous l'avons refusée, et si les contribuables veulent payer, c'est leur affaire, nous n'y sommes pour rien.

L'opposition parle du sacrifice des pouvoirs du Rapide des Indes. C'était une propriété improductive. Nous avons loué les deux pouvoirs moyennant \$6,500 par année, exigé un dépôt de \$6,000, une dépense de plus de \$500,000 en quelques années, et le développement des forces dans un délai de six mois. Où est le sacrifice?

M. Bourassa parle de comédie judiciaire, de fuite mystérieuse à propos de l'élection de M. Robillard. C'est rappeler un numéro désormais célèbre: 477a rue St-Denis. M. Bourassa lui-même, cité devant le tribunal, n'a pas comparu le premier jour, ni le deuxième; était-ce une comédie judiciaire? Pour lui, c'est bon; pour les autres, c'est mauvais.

Il parle de retard à refondre le

Code municipal. Il n'y a pas de retard. La refonte des Statuts, oeuvre considérable à laquelle on travaille depuis plusieurs années, doit précéder celle du Code municipal. Le nouveau régime des ponts en fer et de l'empiétement des chemins révolutionnera le système de voirie; chaque chose a son tour.

Le système des ponts en fer, inauguré par M. Mercier, abandonné par nos adversaires, repris par nous, est le meilleur moyen d'arriver aux bons chemins. En 1908, nous avons dépensé \$50,000 pour les ponts en fer; l'an dernier, \$75,000, et cette année nous ferons davantage. Notre exemple est aujourd'hui suivi par Ontario.

Quant à l'endiguement des tributaires du St-Laurent, nous n'en abandonnerons pas le contrôle au gouvernement fédéral. Nous sommes en pourparlers à ce sujet pour le lac Temiscamingue, qui est sur les limites des deux provinces, et espérons en venir à une entente avec les autorités fédérales; mais nous ne voulons pas aller trop vite. Le fédéral empiète déjà assez sur les droits provinciaux pour que nous ne lui livrions pas le contrôle de nos sources hydrauliques.

La loi sur les accidents du travail est en force depuis le 1er janvier, et l'on prétend qu'elle a eu pour effet d'élever les taux d'assurance, parce que, dit-on, elle interdit tout arrangement à l'amiable entre patrons et ouvriers après l'accident. Ce n'est pas l'esprit de la loi, et si l'on l'amendait pour la rendre plus claire, nous le ferons durant cette session. Les manufacturiers n'auront bientôt plus à craindre le défaut d'uniformité avec les autres provinces, car Ontario et Manitoba parlent d'imiter notre loi.

L'hon. M. Taschereau annonce que la Chambre va être appelée à voter l'argent nécessaire pour construire une bibliothèque, devenue nécessaire; il fait voir comme la nouvelle loi sur l'inspection des bâtiments a été bienfaisante, par l'exemple cité à la page 94 du rapport annuel, où un couvent a été évacué en quelques instants, grâce au système des escaliers de sauvetage. Il termine en espérant que le ton des débats n'aura pas cette année le ton acrimonieux des disputes stériles de l'an dernier.

Ce louable désir n'est pas exagéré, car c'est M. Armand Laverne qui prend la parole. Sous prétexte de dire ce qu'il n'y a pas dans les discours du trône, il parle de tout, des élections municipales de Québec, de la Vigie, de croiseurs, de canons et de fusils, d'un Canadien errant. D'abord goguenard, riant tout seul de ses farces plates, il se surexcite dès qu'il aborde le sujet périlleux. Au seul mot de colon, on sait que le jeune imberbe de Montmagny n'est plus maître de sa langue; sa voix devient rauque, ses yeux s'injectent, et les mots sortent pêle-mêle en flots écumeux, de sa bouche. Mais si sa voix s'altère, il se désaltère. La Chambre en a été quitte cette fois pour trois grands verres d'eau de colonisation. Il a cité un certain acte de rétrocession, qui a paru fort amusant l'hon. M. Allard, qui assistait à la séance en spectateur, n'étant pas encore admis à prendre place à son siège. On verra plus tard que la fameuse rétrocession de M. Laverne n'était pas l'oeuvre d'un avocat très ferré sur la procédure.

En somme, sa furieuse harangue a été l'image de la pauvreté de sa cause.

L'hon. M. Décarie a proposé l'ajournement du débat. Sir Lomer Gouin a alors proposé d'ajourner au lendemain, en l'honneur de la fête des Irlandais et de chef de l'opposition, M. Teller, a secondé la motion.

Amable diversion qui nous valut quatre jolies harangues patriotiques. Le premier ministre et le chef d'opposition d'abord, puis les honorables MM. Kaine et Devlin. Celui-ci surtout, en quelques phrases sans prétention, dites simplement mais d'une voix tremblante d'émotion, a failli provoquer un attendrissement général.

Le spectacle de cette salle législative, décorée de l'emblème de son pays d'origine, dans cette province française abritée du drapeau britannique, lui a inspiré de ces réflexions qui exaltent l'âme. Ce sont de bons moments au milieu de nos ardues luttes politiques.

La Chambre siégera cet après-midi à trois heures.

CA ET LA

Le bonheur ne consiste pas à jouir des biens, mais à ne rien désirer.

Dante

Ce n'est pas par la multiplicité de nos actions que nous avançons dans la vertu, mais par la ferveur et la pureté d'intention avec lesquelles nous les faisons.

La Reine Christine.

Respectueusement requis de dire ce qu'ils pensent de ces titres sonores: "Action Sociale Catholique" et "Action Sociale Limitée" plusieurs conservateurs répondent ce qui suit:

Ce sont deux personnes juridiques distinctes l'une de l'autre... dit-on: l'une est marquée d'un signe d'une dépendance franche ment catholique, l'autre porte le caractère ineffaçable d'une indépendance certainement limitée et trompeuse.

Un amiral très brave au feu, était d'une timidité d'enfant quand il s'agissait de parler en public.

A une réception du premier de l'an, obligé de présenter son état-major au ministre de la marine, et de faire un petit discours, il s'avance, et tout tremblant, commence:

"Monsieur le ministre... hum... monsieur le ministre..."

Puis tout-à-coup, humilié, exaspéré de son embarras, il redresse fièrement la tête, et, se frappant le cœur:

"Mille tonnerres!... s'écria-t-il, nos hommages sont là pourtant, mais ils ne veulent pas sortir!"

Et tendant la main au ministre: "Serrons-nous la main, lui dit-il, ça vaut mieux que tous les discours!"

Notre vigilant et pieux confrère vient de découvrir une autre danse défendue: "la danse incohérente."

Il abhorre cette danse, autant, si non plus, que la valse dont l'image fidèle ennoblit, plus ou moins, l'un des feuillets de l'Action Sociale, il n'y a pas un siècle. Le doigt sur le bec, chut... n'en parlez pas.

"Sachons mettre le devoir et la dignité avant tout."

Mme Swetchine.

Les paroles suivantes sont empruntées à l'un des mandements de Monseigneur Bégin:

"Mais le journal catholique n'accomplira, lui, sa haute mission qu'en se plaçant au-dessus des partis qui divisent et en ne discutant les choses de la politique qu'avec une sage indépendance, préoccupé avant tout du triomphe de l'idée religieuse et de la justice sociale."

M. Dorion s'est plu à commenter ces paroles d'une manière toute favorable pour son journal et très injustement pour la Vigie...

Avant de faire sur notre compte des insinuations injurieuses, M. le directeur ferait mieux de scruter sa conscience avec soin, et de confesser que ses écrits n'ont pas été et ne sont pas strictement conformes au désir de Monseigneur Bégin.

Peut-il nier que l'Action Sociale ne s'est pas tenue et ne se tient pas encore au-dessus des partis qui divisent... qu'elle a poli-tique non pas avec cette sage indépendance tant recommandée, mais avec une constante attention à favoriser le parti conservateur avant tout, et à censurer son alter ego, Bourassa, après tout?...

Tous savent, libéraux et conservateurs, que la première préoccupation de l'organe castor n'a pas été tant le triomphe de l'idée reli-

gieuse que le triomphe de M. Borden.

Les preuves sont patentes, encombrent même.

Les défis méchamment adressés aux chefs de notre parti; les attaques déloyales contre des citoyens, amis du clergé; les insultes lancées à la face d'honnêtes libéraux, sans motifs raisonnables, tout cela constitue un répertoire de cantiques dont les notes musicales doivent mal raisonner dans les oreilles du Saint Archevêque.

Pourquoi toute cette kyrielle de mots grossiers: maniaques, vendus, nigauds, renégats, tarés, fous, ignorants, idiots, poltrons, pleutres, goujats, ventrus, voltairiens, écorchés, sanguins, affamés, corrompus, etc., etc. Pourquoi toutes ces images, grandes et petites, distribuées par le saint journal, un peu tous les jours? Est-ce pour le mieux faire connaître, mieux enseigner la politesse chrétienne, l'indépendance politique et la restauration du parti Borden?...

N'est-il pas vrai de dire et d'écrire que toute cette amertume, dans le cœur d'un dévot, nuit affreusement au succès, au triomphe de l'idée religieuse et de la justice sociale?

Une âme essentiellement catholique devrait s'abstenir de toutes ces misères (fruit d'un tempérament malade) misères qui attisent la beauté des désirs exprimés par notre archevêque, et qui diminuent la sainteté du vrai dévouement à la religion et à la patrie.

"Si vous voulez fonder de durables institutions, écrivez au-dessus du mot de liberté le mot d'obéissance, au-dessus du mot d'égalité le mot de hiérarchie, au-dessus du mot de fraternité, le mot de vénération, au-dessus du mot symbole auguste des droits le symbole divin des devoirs."

(Lacordaire).

Pour prouver que sir Wilfrid ne doit pas nous jeter dans les dépenses d'une marine nationale, l'Action Sociale nous écrit:

"Un père a le droit strict de ruiner ses enfants par son incontinence, son imprévoyance ou ses mauvaises habitudes, mais qui l'approuvera de le faire?"

Cette comparaison est mirobolante, touchante, navrante!

Elle dit de plus, avec des soupçons dans la voix:

"Et à qui devez-vous l'heure de malheurs qui vient de sonner? A celui qui vous a donné le pouvoir de vous humilier et de vous asservir, à votre idole d'hier que vous malmiez demain."

Ca, c'est mirobolant, comme indépendance!

Le même journal a dit, redit et carillonné que M. Verville, libéral, avait voté contre la marine de guerre. Pourquoi n'a-t-il pas informé ses lecteurs que Bill McLean, conservateur, avait voté lui pour le même projet de loi?...

Pourquoi? Dans nos nombreux trous, des chevilles seront finement enfouies... Ca fait déjà bobo! Vous devinez, amis lecteurs, quel est le journal qui nous tient cet élégant langage?...

C'est l'Action Sociale Limitée, qui est avant tout et par-dessus tout: La Chevillière Ouvrière de l'Eglise et de l'Etat. Ben, oui!

"Ce sont les actes qui décident de la valeur des hommes et des institutions."

La bonté, c'est l'amour gratuit.

(Lacordaire.)

X.



L'ANNEE DE NOTRE JUBILE DE DIAMANT

LES VETEMENTS GARANTIS DE PAQUET
Se vendent d'un Océan à l'autre

Un de nos clients par la malle nous écrit de Langdon, Alberta: Langdon, Alberta, 17 février 1910. La Cie Paquet-Ltee, Québec, P. Q.

Messieurs, J'ai reçu mon complet aujourd'hui et je désire vous en exprimer ma satisfaction. La valeur des marchandises que vous vendez est surprenante et je puis dire qu'il m'eût été impossible d'acheter le même habillement ici à moins de \$20.00. Votre tout dévoué. H. D. P....

La lettre ci-dessus a été prise parmi des centaines d'autres que nous avons reçues. Toutes marquent la satisfaction de nos clients des effets que nous leur vendons. Les Vêtements Garantis de Paquet n'ont pas d'égal. Les habillements qui suivent devaient vous intéresser.

COMPLETS POUR HOMMES - \$10.00

Complets de serge anglaise, pour hommes, noire ou bleu-marin, à croisure simple ou double, tous points de 36 à 44, garantis de la meilleure valeur du Canada, au prix spécial de Paquet... \$10.00

COMPLETS POUR HOMMES - \$15.00

Belle qualité de complets en lainages anglais, pour hommes, des patrons les plus nouveaux du printemps 1910, à croisure simple ou double, garantis de la meilleure valeur du Canada, au prix spécial de Paquet... \$15.00

GANTS POUR DAMES

Gants de chevreau de belle qualité, pour dames, de toutes les teintes fashionables du printemps, points 5 1/2 à 7 1/2, deux boutons-pression... \$1.00, \$1.25 et \$1.50

VENDREDI:—Belles Occasions en Epicerie

LA COMPAGNIE
PAQUET

DIVISION DU DÉTAIL

157-173 Rue St-Joseph, Québec.

EN AVANT! EN AVANT!

Le grand concours de popularité de la Vigie

20 prix d'une valeur de \$6,000

Considérant le court laps de temps qui reste d'ici à la fin du concours, il serait de l'intérêt de tous les candidats de faire un suprême effort pour inscrire le plus grand nombre de votes.

Spécialement d'ici au 26, tous devraient faire du zèle afin de profiter du bonus spécial.

Les coupons de 10 votes que nous mettons tous les jours dans la Vigie devront être entrés dans la boîte de ballottage avant 10 heures du soir mardi, le 29 mars.

Nous désirons attirer l'attention des concurrents sur ceci: Que tout coupon reçu après cette date sera détruit et qu'aucun coupon ne paraîtra dans le journal du 29 mars à la fin du concours.

UNE MINE A EXPLOITER

Les nombreux témoignages rendus par les visiteurs en faveur des charmes de Québec en hiver ont engagé un groupe de citoyens à prendre l'initiative d'un mouvement pour publier aux Etats-Unis les avantages de notre ville.

Un comité spécial est chargé de la tâche. Il a déjà adopté un plan de campagne. Ce comité a besoin de l'aide de tout citoyen bien disposé à travailler au succès de l'entreprise. Tous ceux qui s'intéressent au progrès, à l'avancement et au développement de Québec aideront de tout cœur à mener cette entreprise à bon fin.

On sait que le touriste américain dépense beaucoup. En Europe on a compris l'avantage de recevoir ces touristes et l'on ne néglige rien pour les attirer. On

Nous désirons aussi attirer votre attention sur le fait que cette offre de bonus spécial est la dernière que nous donnerons pendant le terme de ce concours.

Hâtez-vous! Du montant des souscriptions aux abonnements que vous prendrez d'ici au 2 avril dépend peut-être votre chance de gagner un prix.

Encore neuf jours pour notre bonus de votes comme par cédule ci-bas:

6 mois	3,000 votes extra
12 mois	8,000 " "
2 ans	20,000 " "
3 ans	40,000 " "
5 ans	75,000 " "
10 ans	200,000 " "

estime à \$225,000,000 la somme dépensée par les Américains en Europe. Cela comprend sans doute, les touristes du printemps, de l'été et de l'automne. On constate, cependant, que les touristes d'hiver ont dépensé la jolie somme de \$45,000,000.

Les Américains commencent à trouver qu'il ne leur est pas salubre de passer l'hiver dans des climats plus doux. Ils comprennent que les climats froids sont plus sains et plus avantageux pour eux. C'est une évolution en quelque sorte, qui se produit dans les idées. La raison pour laquelle ils ne viennent pas à Québec l'hiver c'est qu'ils n'en connaissent pas encore assez les attraits.

On se propose de les leur faire connaître suffisamment pour qu'ils viennent en safover les délices. Avant longtemps on constatera avec joie les heureux résultats de cette louable campagne.

COLONNE DES JEUNES

HIER ET AUJOURD'HUI

Ennemi d'instinct des concessions mutuelles et des compromis honorables qui sont de l'essence même du régime représentatif, M. Bourassa a toujours pris une position tranchée contre le gouvernement Laurier sur toutes les questions brûlantes soulevées et débattues dans ces derniers 15 ans.

En 1899, à l'âge de 30 ans, il tenta de faire l'éducation politique de sir Wilfrid et rouge de colère, menaça la députation de son pays de rentrer à jamais dans la vie privée si on ne faisait pas justice à ses réclamations échevelées.

Les vieux parlementaires de tous les partis ne tinrent pas compte des opinions du jeune député et M. Bourassa, comme autrefois Achille, rentra sous sa tente, jurant que son ingrate patrie n'aurait pas ses os.

Il prit quelques semaines pour réfléchir sur les conséquences de son acte et en vint bientôt à la conclusion qu'il ne devait pas priver ses concitoyens de ses lumières et à la session suivante Henri Bourassa touchait le traitement du député de Labelle.

En 1905, autre question grave qui soulève des débats acrimonieux et qui oblige sir Wilfrid à déployer son vaste talent de diplomate et de pacificateur.

Henri Bourassa aurait pu prêter main-forte à son chef, mais, je viens de le dire, il ne conçoit pas que dans un pays comme le nôtre où les races et les religions se couident journellement et menacent sans cesse d'empêcher sur les droits du voisin, il ne conçoit pas qu'on soit tenu, par la force même des circonstances, de procéder par voie de concessions.

Il se jette tête baissée dans la mêlée, bat des mains et des pieds, fait discours pardessus discours, tantôt à Ottawa, tantôt à Montréal, inspire des articles virulents au Nationaliste; il pense ceci, imagine cela, consulte les auteurs et fait tout le contraire de ce qu'il aurait dû faire, c'est-à-dire raisonner.

Ses partisans le grisèrent—l'histoire dira qu'ils ne s'en sont pas donné grand mal—; les écoliers le félicitèrent à qui mieux mieux; des dames, oui, des dames acclamèrent son verbe éloquent et le Surhomme parla bien des fois et bien longtemps chaque fois et se laissa entraîner par sa puissante imagination.

Cependant en 1905 comme en 1899, dans tout son emportement et sa violence, je ne sache pas qu'il ait manqué de dignité et se soit abaissé au rang d'un "politiqueur" de bas étage.

Je ne sache pas qu'il ait donné dans les personnalités et qu'il se soit conduit envers ses adversaires autrement qu'en vrai gentilhomme.

Lisez ce qu'il disait du chef du parti libéral, en plein milieu d'un discours souvent haché par les applaudissements d'une foule compacte de ses admirateurs:

"Sir Wilfrid Laurier m'inspire une admiration, une estime et j'ose ajouter une affection qui me portent à détester tout ce qui pourrait contribuer à l'amoindrir aux yeux de la postérité et surtout dans l'opinion de mes compatriotes."

Ainsi donc, il y a à peine 5 ans, pour rien au monde, M. Bourassa n'aurait voulu amoindrir la belle figure de sir Wilfrid aux yeux de la postérité et surtout dans l'opinion de ses compatriotes."

Et en 1910, dans toute la force de son talent, tête reposée, M. Bourassa écrit de sa plus belle plume des choses qu'autrefois ni la passion, ni la violence, ni sa jeunesse ne lui auraient fait proférer même dans un discours de husting.

Jugez vous-même: "Il (Laurier) n'a qu'un principe: se laisser vivre; qu'un culte: sa gloire et son avantage." "Lorsque son pouvoir, sa personne, ses hon-

neurs, ses jouissances sont en jeu, M. Laurier..."

Comment en un vil métal, l'or pur s'est-il changé? Mystère et fielle.

M. Bourassa peut nous parler à son aise de ceux qui sacrifient tantôt à Baal et tantôt à Jehovah (sic!), lui qui brûle aujourd'hui, ce qu'hier encore il adorait avec la foi naïve de son âme de Tar-tuffe.

St-Denis avait joliment raison d'écrire: "M. Bourassa nous a accoutumés à sa manie du sarcasme. Il maniait autrefois cette arme tout en conservant les allures d'un gentilhomme. Mais depuis qu'il ne peut plus ouvrir la bouche dans une assemblée publique sans qu'une bave quasi épileptique lui monte aux lèvres, il se complait à écrire comme il parle."

En voulant approfondir le code du légiste, M. Bourassa aurait-il perdu toute notion du code de gentilhomme?

PIC.

COURRIER DE ST-PASCAL

M. Lapointe, M. P., à la tribune

Petit jeu nationaliste déjoué

St-Pascal, 15 mars.—A sa dernière séance le conseil de comté, a rélé à l'unanimité, monsieur Jas. Hudon à la charge de préfet.

C'est un hommage mérité, puisque monsieur Jas. Hudon a toute une longue carrière consacrée au bien de St-Pascal depuis au-delà de trente ans; il n'a jamais épargné son temps ni son argent pour le bien-être de ses semblables.

Nous lui offrons nos félicitations à l'occasion de sa réélection.

...

L'épouse du docteur A. N. Caron a été victime d'un pénible accident ces jours derniers. Le feu s'est communiqué à ses vêtements et ce n'est qu'avec difficulté que son mari réussit à éteindre les flammes. Les brûlures quoique douloureuses ne sont pas très graves et nous espérons que madame Caron se remettra bientôt.

...

Nos sympathies à M. et Mme Edmond O'Leary pour la perte d'un de leurs chers enfants âgé de cinq ans.

...

Mme Alfred Michaud de St-André était de passage ici ces jours derniers chez ses parents.

...

M. Hyppolite Morin était aussi ici afin d'assister à une assemblée convoquée par notre député Ernest Lapointe.

...

L'assemblée de lundi a été une révélation, on y a compris que le peuple s'intéresse aux questions politiques du jour. Il aime les chefs actuels. Il sait par expérience qu'ils travaillent au bien-être de la nation. Aussi le magnifique plaidoyer de M. Ernest Lapointe en faveur du projet ministériel d'une marine de guerre, n'a fait que confirmer l'impression générale que n'a pu détruire son contradicteur M. Adéard Potvin.

Sous le rapport de l'éloquence, M. Potvin ne le cède pas à M. Lapointe, mais lorsque la cause n'est pas bonne, lorsque le but poursuivi n'est que le dénigrement d'un parti, on ne gagne pas les coeurs et encore moins les âmes.

Beau banquet en perspective

Les membres de la Loge Champlain No 38 des Gardiens Royaux, organisent un grand banquet pour le 28 courant à l'Auditorium, qui sera offert à Son Honneur le maire Napoléon Drouin et aux échevins Lockwell, Morin, Lavigne, Lantier, Madden, Dinan, Gosselin et Lavallée, tous membres de cette loge.

Tout promet que ce sera le grand événement de la saison, et déjà les cartes s'enlèvent rapidement.

Comme le nombre des cartes est limité, les personnes qui désirent assister à ce banquet devront s'adresser immédiatement au président du banquet ou aux membres du comité d'organisation, ou encore à l'Auditorium.

CHAMPLAIN à fumer et chiquer

PETITES ANNONCES

Matériaux à vendre.— Environ 5,000 blocs creux, en terre cuite, première qualité (hollow tile bricks), 8 pouces x 12 x 12, employés dans la construction pour murs et planchers à l'épreuve du feu. Avis aux constructeurs. Aussi, environ 200 pieds de pierre de taille, granit et calcaire. Bonnes conditions. S'adresser à ce bureau.

Glacière.— Une grande armoire à glace, marque Iceland, 40 pouces de largeur, hauteur 52 pouces, presque neuve. A vendre pour les deux-tiers de la valeur. S'adresser à ce bureau.

Chambre à louer.— Une chambre avec tout le confort possible condition facile, s'adresser à

55 ST-OLIVIER

Résidence: 5 Collins Tél. 1061

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelaga

136, rue St-Pierre, - QUEBEC

LA BOURSE

QUOTATIONS

Rapport de la Quebec Stock Exchange fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.

17 Mars, 1910

BANKS:	Asked	Bid
Bank of Montreal.....	250	255
Quebec Bank.....		
Union Bank.....		
Banque Nationale.....	122	123
Banque Hochelaga.....	145	142
Molson Bank.....		
Bank of Commerce.....		

MISCELLANEOUS:
Can. Pac. Railway Co. 172 1/2
Rich. & Ont. Nav. Co. 86 1/2
Mon. H. L. & Pow. Co. 135 1/2
Quebec R. L. & Power Co. Preferred.....

Quebec Gas Co.		
Quebec Steamship Co.		
National Telephone.....		
..... Pref. 90		
Dominion Textile.....	72 1/2	71 1/2
..... Pref. 105		
Toledo Ry. & L. Co.	15	14
Canadian Ry. & L. Co.		
..... Pref.		
New Quebec Ry.	37	36

BONDS: Dom. Textile Series C.		
Montmorency Cott. Co.	105	
Quebec Railway.....		99
Canadian Electric.....		100
Quebec Steamship.....		
New Q. Ry. L. H.	83 1/2	83

RAPPORT DE LA MONTREAL STOCK EXCHANGE, fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.

Mars, 17 1910

(VENTES DE L'APRES-MIDI)

Vendeurs	Acheteurs
Canadian Pacific Ry.	179
Minneapolis & St. Paul RR.	143 1/2
Montreal Street Ry.	239
Toronto Street Ry.	122 1/2
Twin City R. T. Coy.	114
Detroit United Bell.	64
Toledo Railways & Light Coy.	36 1/2
New Quebec Ry. com.	
New Quebec Ry. Bonds St. Paul Ry. Co.	
Richelieu & Ontario... Nav. Coy.	87 1/2
Montreal L. H. & Power Coy.	135 1/2
Dom. Iron & Steel Coy, common.....	70 1/2
Dom. Iron & Steel Coy, Pref.	107 1/2
Dom. Coal Coy. comm.	81 1/2
Nova Scotia Steel & Coal Coy.	88 1/2
Mackay Companies.....	147
Mackay Comp. Pref.	145
Lake of the Woods Coy.	72 1/2
Dominion Textile Coy.	71 1/2
Can. Con. Rubber, com.	99
Crown Reserve	385
Penman Ltd, common..	62 1/2

Les marchés

Rapport du Marché aux Grains de Chicago préparé pour "La Vigie" par Théo. Hamel, Courtier, 75 rue Dalhousie, Québec.

Chicago, Ill., Mars, 17 1910.

Blé	Ouvr-ture	Haut	Bas	Fermeture
Mai	113 1/2	113 1/2	112 1/2	112 1/2
Juillet.....	107 1/2	107 1/2	106 1/2	107
Septembre	104 1/2	105 1/2	104 1/2	104 1/2
Blé d'Inde				
Mai	63 1/2	64 1/2	63 1/2	63 1/2
Juillet.....	65 1/2	66 1/2	65 1/2	65 1/2
Septembre	68 1/2	69 1/2	66	66
Avoine				
Mai.....	44 1/2	45 1/2	44 1/2	44 1/2
Juillet.....	42 1/2	43	42 1/2	39 1/2
Septembre	40 1/2	40 1/2	39 1/2	39 1/2

MONTREAL STOCK EXCHANGE

Rapport de la Monireal Stock Exchange, fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.

Montréal, Mars 17 1910.

(Vente de l'après-midi.)

Dom. Iron 450 1/2 70, 200 1/2 1-8, 100 1/2 70, 75 1/2 1-8, .	
Detroit 50 1/2 63 1-4.	
Dom. Iron pref. 25 1/2 107 1-2, 20 1/2 108.	
Quebec Ry. 275 1/2 36, 100 1/2 35 1-2, 270 1/2 36, 20 1/2 35 7-8.	
Quebec Bds 300 1/2 88 1-4.	
Street 275 1/2 239, 75 1/2 239 3-8, 100 1/2 239, 25 1/2 239 1-4, 50 1/2 239.	
Toronto 60 1/2 122 1-2.	

EUGENE LECLERC

AGENT GENERAL D'ASSURANCE

88, rue ST-PIERRE, QUEBEC.

(NORWICH UNION BUILDING.) TELEPHONE, BUREAU: 1254.

NORWICH UNION INSURANCE SOCIETY Ltd.

DE NORWICH ANGLETERRE

QUEBEC FIRE INSURANCE COY.

NEW-YORK PLATE GLASS Ins. Coy.

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 648

Téléphone 1917

PICARD & BUREAU

INGENIEURS MECANICIENS.

Bureau privé: 332, Rue St-Valier.

Usine: 5, Laliberté

QUEBEC.

Pompe à vapeur	Elévateur	Hydraulique et à pouvoir.
" " alimentaire	" " " "	" " " "
" " réservoir	" " " "	" " " "
" " incendie	" " " "	" " " "
" " air	" " " "	" " " "
" " air chaud	" " " "	" " " "
" " circuler	" " " "	" " " "
" " liqueurs	" " " "	" " " "
" " hydraulique	" " " "	" " " "
Elévateur Electrique	" " " "	" " " "

H. L. DUFRESNE

MARCHAND-TAILLEUR

90, RUE DE L'EGLISE

ST-ROCH, QUEBEC.

Une visite est sollicitée.

Joseph Turcotte.

M. P. L. L. B.

Oscar Delisle

L. L. B.

Turcotte & Delisle

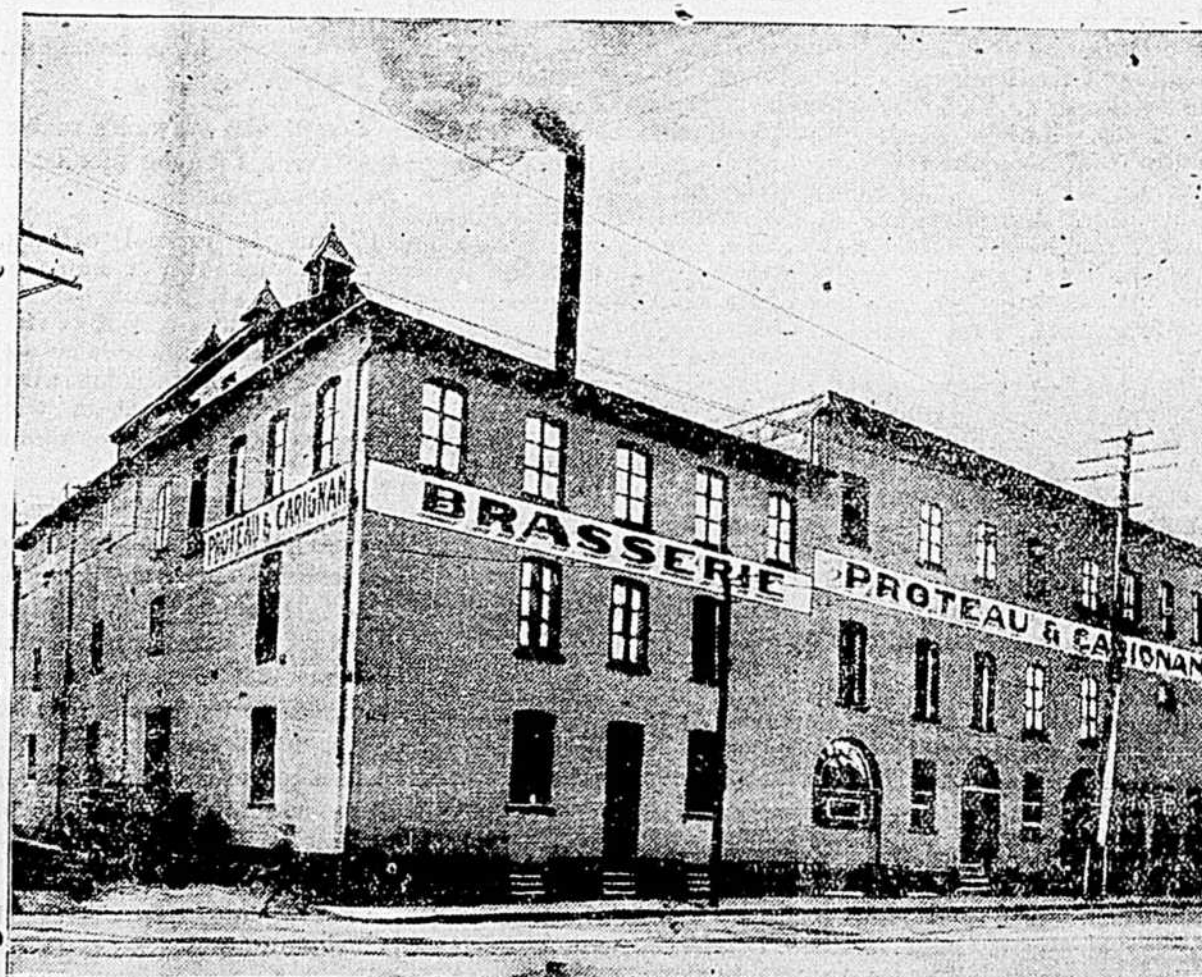
AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale

234, rue Saint-Joseph, QUEBEC

Bureau du jour et du soir.

Téléphone 231.



Proteau & Carignan

BRASSEURS INDEPENDANTS

Insistez pour avoir les Bière et Porter des Brasseries Indépendantes. De cette manière, votre argent restera en ville.

Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes les plus hautement recommandées par la science moderne.

Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en Houblon de Bohême et en Malt canadien.

Rien de supérieur à cette Bière et Porter comme force, pureté et finesse de saveur.

Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque de cette Brasserie Indépendante. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

GRANDE EXCURSION

— DES —

FORESTIERS CATHOLIQUES

(Cour Charest No. 494)

DE QUEBEC A MONTREAL

Samedi, le 19 mars 1910

Par le Pacifique Canadien

TRAIN SPECIAL laissera la Gare du Pa-

lais à 1.45 précises:

PRIX DU PASSAGE, aller et retour,

1ère classe:

Adultes \$3.35 Enfants \$1.70

Billets bons pour revenir sur tous les

trains réguliers jusqu'au mardi soir sui-

vant.

Billets en vente chez: A. A. St-Michel rue St-Jean; J. Hunt, tabaciste, rue St-Jean; Arthur Beaudoin, tabaciste, rue St-Joseph; Jos. Côté, tabaciste, rue St-Joseph; J. E. Giguère, tabaciste, rue St-Joseph; Ant. Crépén, tabaciste, rue St-Joseph; Alp. Lortie, tabaciste, rue St-Joseph; A. L. Poliquin, tabaciste, rue du Pont; F. X. Gosselin, tabaciste, rue de la Couronne, et au départ du train.

17 mars

Avis Public

Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour l'incorporation d'une Compagnie avec autorisation de fabriquer et vendre le gaz d'éclairage et le chauffage et d'installer toutes les usines et appareils nécessaires pour fabrication, mise en opération et transmission de tels produits; le bureau-chef de ladite compagnie devant être en la cité de Québec et les opérations et affaires de ladite compagnie devant être en la cité de Québec et dans les municipalités environnantes; sans qu'il soit nécessaire pour la compagnie d'obtenir la permission desdites Cité et municipalités pour l'accomplissement desdites opérations dans les limites de telles Cité et municipalités.

Québec, 7 mars 1910.

GIBSON & DOBELL

Procureurs pour les Pétitionnaires

9-m-1 mois.

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE BŒUF.

No. 41, Marche Champlain

QUEBEC.

Lard frais et salé,

Bœuf frais et salé,

Jambon, Saucisson, Graisse,

Beurre, Quais,

Viandes hachées, etc.

CHEMINS DE FER



\$3.35

MONTREAL ET RETOUR

Un TRAIN SPECIAL laissera la Gare du Palais, à 1.45 hrs. p. m.

Samedi, le 19 Mars,

WAGONS — SALON

Billets bons pour revenir par tous les trains réguliers jusqu'à mardi le 22 mars 1910.

Pour retenir les places dans les wagons-salon, billets, s'adresser 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, et 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.

Agence générale de chemins de fer et Paquebots.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS

En effet du 1er Mars au 15 Avril 1910, inclusivement.

Taux de colonisation, de seconde classe de Québec, à

SEATTLE, VICTORIA VAN-

COUVER et PORTLAND \$51.00

NELSON et SPOKANE.....\$51.00

ROSSLAND.....\$51.00

San Francisco, Los Angeles et

San Diego, C. I., Mexico City...\$51.50

Les chars d'ortoir pour touristes laissent Montréal, les lundis, mercredis, et vendredis.

Excursion de Colons

Via Chicago

Dates de départ: 5, 19, Avril, 3, 17, 31

Mai; 14, 28 Juin; 12 et 26 Juillet; 9, 23

Août; 6, 20 Sept. 1910.

Bon pour 60 jours.

Pour taux et autres informations, s'adresser à Geo. H. Stott, C. P. & T. A. coin des rues du Fort et Ste Anne, en face du Château Frontenac. Phone 573, aussi au No 18 rue Dalhousie, Phone 76 et 349 rue St-Paul. Phone 3480.

CHEMINS DE FER

CANADIAN NOR. QUEBEC

ET

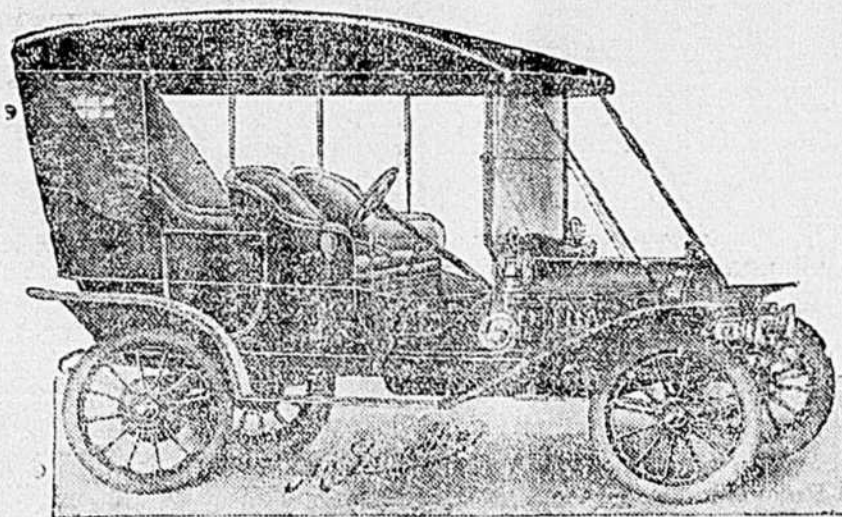
GRAND PRIX DU CONCOURS DE POPULARITE

\$6,000

DE **LA VIGIE**

Un auto-car touriste marque McLAUGHLIN
BUICK, 32 chevaux vapeur valeur **\$1,500**

MAGNIFIQUE CHAR A ETE
-- ACHETE DE LA --
QUEBEC AUTO & LAUNCH CO.,
QUEBEC.



Le CHAR est visible en n'im-
porte quel temps du concours
au garage de cette CO.

CE MAGNIFIQUE AUTOMOBILE SERA DONNE ABSOLUMENT GRATIS A LA PERSONNE LA PLUS POPULAIRE DE
CETTE PARTIE DE LA PROVINCE.

AIDEZ VOTRE CANDIDAT EN VOUS ABONNANT A " **LA VIGIE** " LE SEUL JOURNAL FRAN-
ÇAIS PUBLIE LE MATIN A QUEBEC.

Pour autres informations adressez-vous à Monsieur

LA VIGIE, 8, RUE COLLINS, QUEBEC.

JOHN G. FIXOTT

DIRECTEUR DU CONCOURS

Notre concours

Tableau des concurrents

DISTRICT No. 1.—Cité de Québec (Greater Québec), d'après ses limites actuelles.

Dames

Mlle Gabrielle Richard, Limoilou...	2540
Mlle Cornélie Dostaler, 16 d'Aiguillon...	152460
Mme Trudel, 43 1-2 Sauvageau...	1750
Mme Amyot, 162 St-Olivier...	1640
Mlle Bérubé, 3ème rue Est, 55-57 Limoilou...	1375
Mlle Marie Rose Bourgeois, 12 rue du Pont...	4750
Mlle Bella Ouellet-Daoust, 125 Dorchester...	366860
Mme A. Bilodeau, 125 Richelieu...	1720
Mlle Cécile Joncas, 184 du Roi...	131420
Mme Joseph Morissette, 42 Arago...	116,540
Mme L. J. B. Beaulieu, 305 St-Joseph...	1200
Mme Jos. Mercier, 19 1-2 Avenue des Erables...	1140
Mme Valmore Dion, 1ère avenue, Limoilou...	1420
Mlle Germaine Latulippe, 19 rue Lévis...	23460
Mlle Alice Gauvin, 346 St-Jean...	1175
Mlle Aline Bédard, 1136 St-Valier...	9150
Mme Edouard Hunt, 77 rue Dorchester...	859750
Mme J. E. Matte, 34 St-Famille...	1000
Mme Geo. Lacouture, 193 Ste-Marguerite...	6925
Mme A. P. Fleury, 370 St-Joseph...	1358650
Mlle Alexina Lessard, Auditorium...	11520
Mme Arthur Lafrance, 143 Richelieu...	2150
Mlle Emelie Bélanger, 66 Massue...	82450
Mme Chs. Tessier, 91 Amable...	563250

Messieurs

Léopold Cauchon, 209 Arago...	98,750
J. A. Paradis, (Transcontinental), 45 St-Ignace...	565920
G. Dussault, 48 St-Joseph...	1125
François Marcoux, 15 Ramsay...	1520
Edouard Turgeon, 82 Latourelle...	6320
Charles Simard, 10 Collins...	16320
H. J. Grenier, 8 Collins...	37
Roméo Depyre, 308 Prince Edouard...	245750
A. J. Deguise, 200, d'Aiguillon...	1266860
Adolphe Jobin, 19 1-4 des Stigmates...	1020
Philéas Larue, 25 Stigmates...	1340
Joseph Poirier, 348 1/2 Richelieu...	156760
Ernest Robitaille, 342 Arago...	1750
Alfred Bouchard, 45 St-Joachim...	1650
Arthur Boucher, 43 St-Joseph...	1735
L. P. Ferland, 7 St-Eustache...	1940
Adjutor Blouin, 10 St-Michel...	1800
Arthur Fortin, 62 Victoria...	1920
Cap. Emile Trudel, Québec...	110880
Joseph Lamontagne, 153 Est Limoilou...	1340
Eugène Lachance, 2 des Zouaves...	1750
Dr Avila Watters, 403 St-Jean...	1620
Jean Gosselin, 38 Sous le Port...	1525
Joseph Godbout, 63 St-Joachim...	1740
J. F. Gosselin, 38 Sous le Port...	1620
L. Bertrand, 211 Latourelle...	3050
P. Bélanger, 72 de la Montagne...	1720
Paul Pineault, Côte du Palais...	1720
J. A. Poulin, 322 St-François...	1540
Joseph Buisson, 60 rue Champlain...	4460
Charles G. Dionne, 60 rue St-Joseph...	1430
Albert Laliberté, 41 St-Jérôme...	1820
M. J. Rouleau, 15 St-Joseph...	6150
J. R. Filteau, Bureau de Poste...	61,400
J. L. Dussault, 350 St-Jean...	188820
M. Jos. Vézina, 88 St-Joseph...	7340
W. Demers, 72 St-Joseph...	1725
Lionel G. Beaudré, 58 St-Louis...	102460
L. Rondeau, 34 Scott...	1725
Jos. Tanguay, 28 Letellier...	357460
J. Matte, 34 St-Famille...	5050
O. Paré, 50 St-Nicolas...	5025
G. Brulotte, 61 Côte d'Abraham...	1620
M. Delphis Leblanc, 300 St-Valier...	1540
F. X. Lemieux, Parlement...	4520
Wm. McMartin, 317 St-Valier...	1320

DISTRICT No. 2.—(Québec Central et Intercolonial) comtés de Dorchester, Beauce, Mégantic, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, Richelieu.

Dames

Mme Dr Cloutier, Cap St-Ignace...	2540
Mme Geo. St-Pierre, Fraserville...	1520
Mme Emile Gagnon, Rivière du Loup...	128400
Mme J. E. Beauchemin, Sorel...	2790
Mlle Eugénie Leclerc, Trois-Saumons...	44526

Messieurs

Dr J. O. St-Pierre, St-Gervais, Bellechasse...	139540
Dr F. N. Belleau, St-Raphaël, Bellechasse...	1840
Cap. Alfred Mercier, Armagh, Bellechasse...	1250
Dr G. Paradis, Montmagny, (Montmagny)...	1620
A. iBon, Montmagny, (Montmagny)...	5020
M. A. A. Paradis, T. C. A., Rés 9 (Duguesclin Monty)...	2150
H. E. Lippé, L'Islet, (L'Islet)...	29250
Aimé M. Dechênes, Village des Aulnais (L'Islet)...	1450
V. E. P. Hudon, Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	2150
E. Michaud, Hôtel Victoria, Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	1920
S. Pelletier, maire Ste-Anne de la Pocatière (Kamouraska)...	1740
Thomas Hudon, Ste-Anne de la Pocatière, (Kamouraska)...	33430
E. Power, maire, St-Pacôme (Kamouraska)...	1840
Jos. Beaulieu, Kamouraska, (Kamouraska)...	1375
H. O. Lachance, St-Pascal (Kamouraska)...	171450
Ernest Lapointe, Rivière du Loup (Témiscouata)...	1300
Louis Fortin, Fraserville (Témiscouata)...	21425
Octave Laurin, Fraserville, (Témiscouata)...	1740
L. A. Lambert, Beauceville, Beauce...	244450
Dr J. H. Desrochers, St-Georges, Beauce...	1225
Alp. Lambert, Ste-Marie, Beauce...	2740
Dr C. A. Coderre, Lac Mégantic...	1340
L. C. Bélanger, Sherbrooke...	3025
B. A. Dugal, Sherbrooke...	1720
Thomas Légaré, Thetford Mines, Mégantic...	1450
Dr J. E. Martineau, Grosse Ile...	556450
L. S. Robitaille, Sorel, Richelieu...	1850
Art. Côté, dépt. de la Marine, Sorel, Richelieu...	1840
M. Champoux, maison Paradis, Sorel, Richelieu...	2160
C. T. Desjardins, Sorel, Richelieu...	3050
Agénor Chapdelaine, Sorel, Richelieu...	1220
David Caouette, Sorel, Richelieu...	2175
Atchez Beauchemin, Sorel, Richelieu...	2540
Arthur Charland, Sorel, Richelieu...	26340
David Boutet, Sté Raphaël...	1310

DISTRICT No. 3.—Comtés de Québec, L'Annapolis, Charlevoix, Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Portneuf, Champlain, St-Maurice et Trois-Rivières.

Dames

Mme J. D. Guay, Chicoutimi...	116360
Mme Alb. Rochette, Jeune Lorette...	1520
Mme Frs Bertrand, Jeune Lorette...	1450
Mme Antoine Bastien, Jeune Lorette...	1600
Mme J. B. Carboneau, Roberval...	1320
Mlle Yvonne Du Tremblay, Roberval...	164750
Mme J. E. Godbout, Chicoutimi...	1820
Mme Dr Savard, Chicoutimi...	1450
Mme E. Pagé, St-Raymond...	1250
Mme Mathias Parent, Beauport...	6840
Mme A. H. Falardeau, Ste-Foy...	1810
Mme J. Siosi, Ste-Anne de Beauport...	3010
Mme Louis Fortin, Beauport...	2610
Mlle Parent, Ste-Anne de Beauport...	2950
Mlle N. Byrne, Charlesbourg...	141390
Mme P. A. Galarneau, Montmorency...	136450
Mlle Albertine Labranche, Portneuf...	1320

Messieurs

J. W. St-Pierre, Montmorency...	46350
Geor Légaré, St-Foy...	2170
Pierre Savard, Jeune Lorette...	1820
Ph. Pelletier, St-Raymond...	2150
Notaire Savard, Chicoutimi...	11200
L. J. Bertrand, Baie St-Paul...	1420
Les Giroux, Beauport Est...	2740
Alp. Grenier, Beauport Est...	1640
Art. Tremblay, Ste-Anne de Beauport, Montmorency...	21520
M. Plourde, Beauport, Montmorency...	1740
G. A. Delisle, Neuville, Portneuf...	63450
L. J. Gauthier, Les Ecureuils, Portneuf...	1840
G. Cantin, St-Augustin, Portneuf...	1320
F. Leblanc, Ste-Geneviève, Champlain...	3620
Arthur Gervais, Ste-Geneviève, Champlain...	4150
J. A. Lasonde, Trois-Rivières...	10300
Alb. Drolet, Trois-Rivières...	4635
J. H. Tessier, Trois-Rivières...	17360
A. E. Thibault, St-Maurice, Champlain...	1320
A. E. Goyette, Grand'Mère...	2540
Alphonse Arcand, Portneuf, Portneuf...	2020
Luc Pelletier, Rivière Jaune...	57360
Alfred Cambray, E. E. D., Beauport...	1645900
Eugène Giroux, St-Casimir...	1520
P. E. Côté, St-Augustin, Portneuf...	2170
Raoul Fortier, Ste-Anne de Beauport...	1420

DISTRICT No. 4.—Ville et comté de Lévis, Lotbinière, Nicolet, Drummond, Arthabaska et tous autres comtés non mentionnés dans les trois autres districts.

Dames

Mlle Alice Préfontaine, Lyster...	2170
Mme Léo Alain, St-Romuald...	1340
Mme Pierre Cantin, St-Romuald...	1675
Mme Alp. Huard, St-Romuald...	1420
Mme Alf. St-Hilaire, St-Romuald...	1940
Mme Jos. Robitaille, Lévis...	1520
Mlle Eva Thompson, Lévis...	18750
Mlle Marie L. Gagné...	1250
Mme Arthur Alain, marchand, Hadlow Cove...	2180
Mme Octave Brochu, Bienville...	1350
Mme J. A. Robitaille, Lévis...	1525
Mlle P. Robitaille, Lévis...	1120
Mlle Jennie Atkinson, Hadlow...	187780
Mlle Dorene Lévesque, Lévis...	271520
Mme Valère Roy, Lévis...	178860
Mme J. A. Toussaint, St-Romuald...	3220
Mme Adélaïde Guay, Lévis...	1750
Mlle J. B. M. Boivin, Québec Sud...	1620
Mme Calixte Roy, St-Romuald...	1370
Mme Vve Emile Brunelle, Lévis...	4740
Mme Albert Bouchard, St-Romuald...	1420
Mme Charles Barclay, Lévis...	1125
Mme Achille Picard, St-Romuald...	1585
Mlle C. Darveau, Lévis...	1650
Mme J. Ernest Dery, Lévis...	1310
Mme Joseph Nolin, marchand, St-Romuald...	3120
Mlle Marthe Ouellet, Arthabaska...	1175
Mlle Rose Bégin, Lauzon...	4740
Mlle Alice Powers, Lévis...	352500
Mlle Adélaïde Boivin, Plessisville...	3520
Mlle Préfontaine, Lyster...	1625

Messieurs

Edouard Lambert, St-Romuald...	1750
Roméo Pichette, Lévis...	147250
Dr Henry Bégin, Lévis...	1325
Edgar Lamontagne, garde-chasse, Québec-Sud...	5200
Amédée Dion, Kennebec Hôtel, Lévis...	2175
Alfred Verreault, Lévis...	3250
J. Arthur Carrier, régistrateur, Lévis...	2150
Adélaïde Laine, organiste, Lévis...	2150
Dr D. E. Barras, Lévis...	1920
Arthur Dorval, E. C., Lévis...	4370
Philippe Dorval, Lévis...	1620
Rémi Bégin, Bienville...	1750
Alphonse Bernier, Lévis...	3150
A. T. Beaulieu, Lévis...	21600
A. T. Beaulieu, Lévis...	1620
Edm. Bernard, Ste-Emélie, Lotbinière...	6500
J. E. Parrot, Ste-Emélie, Lotbinière...	12350
J. E. Parrot, Ste-Emélie, Lotbinière...	10330
Dr Laberge, Lotbinière...	1750
Alb. Lemay, Lotbinière...	1660
J. A. Garneau, Lotbinière...	1250
Arthur Delille, Victoriaville, Arthabaska...	1340
Jos. Barry, Charny...	32390
Wilfrid Martin, Lévis...	33460
Roméo Bilodeau, Lévis...	2150
Aimé Dion, Lévis...	4520
Geo. Ruelland, Lévis...	10270
Dr A. Bélanger, Ste-Joseph de Lévis...	1320
Elisè Houde, Notre-Dame, Charny...	211125
J. Ad. Huot, New Liverpool...	177900
Emile Dubé, St-Agapit...	1850
Arthur Delisle, Victoriaville...	3260
A. H. Jarest, Charny...	5150
Dr J. R. Lafèche, Warwick...	2150

N. B.—La liste ci-dessus ne comprend pas les nominations reçues trop tard dans le cours de la journée d'hier. Elle sera complétée demain.

Chronique de Lévis

Famille en deuil

Des nouvelles de Chicoutimi nous informent de la mort de Mme W. Béchard, fille de feu Georges Lévesque de Lévis. A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Le prolongement du circuit

Les officiers de la compagnie de l'Électrique de Lévis se réuniront le 24 courant à Montréal pour leur grande assemblée annuelle. Si nos informations sont exactes, il se agit question du prolongement du chemin de fer électrique de St-Romuald jusqu'au pont Garneau, une distance d'un mille environ.

Cette innovation sera non seulement utile pour les nombreux visiteurs qui se rendront cette année aux travaux du pont de Québec, mais de plus une belle affaire financière pour la compagnie. Il ne serait pas nécessaire pour elle d'augmenter le nombre de ses voitures, mais simplement de réduire le temps d'arrêt à la Traversée; le coût des travaux ne sera pas très dispendieux non plus, car le terrain est facile à manœuvrer. Enfin toute la population de Lévis, de Québec, les nombreux ouvriers des deux villes et les employés de trains particulièrement bénéficieraient de cette innovation tout autant que la compagnie.

Prochain eucbre

La Cour Blanchet des Forestiers Indépendants prépare un grand eucbre qui serait donné le mardi après Pâques.

Chez la police

Hier soir vers 8 h. un individu qui voulait se distinguer du reste du public arpentait l'avenue Laurier jugeant que le trottoir n'était pas assez large pour son auguste personne. Malheureusement il s'écroula à un constable qui le cueillit pour le conduire au poste.

Déménagement

Les hommes de la brigade du feu ont terminé hier le déménagement des voitures de l'ancien poste de la rue Chabot au poste central.

Les travaux de réparation, sous la direction de MM. Shaienks & Frère devront être terminés pour le milieu du mois de mai. Ce sera l'acquisition d'une nouvelle station de pompes pour la ville.

Séance au Collège

Il y a eu hier soir une jolie séance dramatique et musicale au collège de Lévis donnée par les élèves. Seuls les élèves et quelques privilégiés ont pu y assister. Cette même séance sera peut-être répétée pour le public à Pâques.

Les bateaux

Le correspondant d'un journal de Québec entretenait l'autre jour

des craintes au sujet du parachèvement des bateaux de la nouvelle compagnie qui doivent être livrés pour le 30 avril.

Après enquête faite auprès de M. George Davie, constructeur de ces vaisseaux, nous pouvons annoncer que tout sera prêt à date. En ce qui concerne les pontons, l'ouvrage est tellement avancé que M. Joseph Gosselin, entrepreneur, nous a fait remarquer qu'il se pourrait fort bien que les deux pontons fussent prêts pour le mois d'avril.

Une autre question qui vient d'être tirée au clair par la Cour, c'est que seule, la nouvelle compagnie, aura droit de faire la traversée.

Personnel

Mlle Marie-Louise Paradis, fille de M. Samuel Paradis, retenue depuis plusieurs jours à la maison par maladie, est en pleine convalescence et pourra rentrer au couvent la semaine prochaine. —Mme Vve Aristide Leblond est revenue d'une courte promenade à Beauceville.

Communication

Ste-Justine (Dorchester)
12 mars 1910.

Monsieur le rédacteur,

Nos bleus orthodoxes castors, ici, sont en train de faire signer une requête contre le bill de la Marine. Comme on peut le voir, ils sont fort en arrière de leur siècle, puisque la question est à peu près réglée, le vote étant donné. C'est la moutarde et les marins, après dîner. Si cela ne sert pas à exciter leur appétit, ce sera au moins un ingrédient propre à leur nettoyer la bouche, pour qu'ils débâtissent moins contre leur plus grand bienfaiteur, le parti libéral. Voulez-vous savoir, monsieur le rédacteur, comment ils s'y prennent pour faire signer leur requête ? Voici : Le papier est déposé sur le comptoir d'un magasin du village et toute personne qui entre pour faire ses emplettes est de suite invitée à signer. La plupart y consentent par bienveillance, ou par considération pour celui qui en fait la demande; il s'en trouve plusieurs qui disent n'être pas capables de se prêter à cette insignifiante démarche.

Aux pères de famille, on dit: "Soyez pour que vos enfants n'aillent pas se faire casser la gueule à la guerre", et aux jeunes gens: "Soyez pour ne pas être obligés d'aller vous faire casser la gueule à la guerre." Excusez les expressions, elles sont exactes. Un vieux célibataire infirme, âgé de 70 ans, qui n'est nullement propriétaire, et qui probablement n'a jamais été électeur, a signé pour ne pas aller se faire casser la gueule à la guerre !!! On prend tout ce qu'on peut trouver. Quand les signataires

n'ont pas de titres, on les inscrit sujets britanniques.

J'ai toujours compris qu'il fallait au moins être électeur, pour prendre part aux questions de ce genre. C'est bien certain que ces requêtes à Ottawa, vont avoir la même valeur qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

Votre tout oblige,

Misaël Morissette.

Tout en vert

Une scène d'un comique irrésistible s'est passée hier soir sur la rue St-Jean, alors qu'un bon cultivateur d'une paroisse des alentours est arrivé ici pour fêter à sa manière la St-Patrice. Il voyait tout en vert, ou plutôt en verre et fut lui-même bientôt tout à l'envers, si bien que la police, pour l'empêcher de casser les verres ou de ramper comme un ver, le conduisit au cachot où enfin on le coucha tout de travers.

Petit interdrame

M. J. Daoust du Théâtre Canadien s'est blessé assez grièvement pendant la pièce Le Triomphe de la Croix. Il était à cheval lorsque la selle mal fixée partit sur le côté entraînant avec elle le cavalier. Le public en fut quitte pour un instant d'émotion.

M. J. Daoust s'est blessé à la jambe et un peu à la tête. Il a malgré tout voulu repartir en scène. La foule l'a applaudi avec enthousiasme.

Jolies décorations

On a beaucoup remarqué les décorations faites par les pompiers du poste No 9, sur la rue St-Anne, en face de leur poste. Ces décorations ont été disposées avec goût et vraiment le joli coup d'oeil qu'elles présentaient était digne d'une mention toute spéciale.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

SOUSSIONS POUR MACHINERIES, COURROIES, ARRIRES DECOUCHE, GRUES, COMPRESSEURS A AIR, ETC.

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe portant la suscription "Soumission pour machines et outillage", "Soumission pour courroies en cuir", etc., etc., selon le cas, seront reçues au bureau de la Commission du Chemin de fer Transcontinental à Ottawa, Ontario, jusqu'à midi du 12e jour d'avril 1910 pour—

- (1) Machines et outillage;
- (2) Courroies en cuir;
- (3) Arbres de couche, supports, charpentes en acier, etc;
- (4) Outillage divers, voies de roulage et vestiaires;
- (5) Moteurs;
- (6) Fourneaux et forges;
- (7) Grues;
- (8) Compresseurs à air;
- (9) Installations pour fondre le fer gris et fondre le cuivre;

requis aux fins d'outiller les ateliers de locomotives et autres ateliers de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Springfield, à l'est de Winnipeg, Manitoba.

Les soumissions seront reçues et prises en considération pour la fourniture, en tout ou en partie, des articles ci-dessus, (et dans l'ordre de groupement indiqué) numérotés de 1 à 9 inclusivement. On peut voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission à Ottawa, M. Gordon Grant, et au bureau de l'ingénieur de district de la Commission à Saint-Boniface, Manitoba, M. S. R. Poulin.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies par la Commission qui peuvent être obtenues en s'adressant à l'ingénieur en chef à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à Saint-Boniface, Manitoba.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, pour une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission sera acceptée devra, dans les 10 jours après son acceptation signer le contrat, et de vis et autres documents qui doivent être signés, et en cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission a été acceptée, de compléter et exécuter le contrat de la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission comme dommages liquidés pour ce refus ou impossibilité et tous les droits de contrat acquis en vertu de l'acceptation de la soumission seront perdus.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont rejetées, seront déposés au crédit du receveur général du Canada en garantie de l'accomplissement parfait et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont rejetées, seront retournés dans les dix jours après la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre
P. E. RYAN,
Secrétaire

La Commission du chemin de fer

Transcontinental

Ottawa, 2 mars 1910.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans l'ordre de la Commission n'en seront pas payés.

GURNEY, MASSEY Cie Ltee

MANUFACTURIERS

Fournaises et Poèles

387, RUE ST-PAUL

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Beau temps en général sur toute l'étendue du Canada. Chutes de neige locales dans les Provinces Maritimes. Temps excessivement beau vers l'ouest, température moyenne, 60.

Température, minimum et maximum.—Ottawa, 0.16; Montréal, 2.14; Québec, 2.14.

Pronostics pour demain.—Bas St-Laurent et G. — Vents d'ouest modérés, beau, modérément froid.

MESURES MINISTERIELLES

Ceux qui prétendent que le gouvernement n'est pas prêt avec ses mesures n'ont qu'à consulter le feuilleton des avis de motion. Sir Lomer Gouin a déjà inséré les dix propositions suivantes:

Résolutions concernant le traitement des magistrats de police.

Concernant la police provinciale.

Lois amendement la loi des cités et villes, 1903.

Amendement les Statuts refondus concernant la cour des sessions de la paix.

Résolution concernant les timbres d'enregistrement et des procédures judiciaires.

Lois ratifiant certains actes de transports de biens de succession sujet à l'impôt.

Amendement la loi 7 Edouard VII, chapitre 42, concernant l'obseques du dimanche.

Amendement les Statuts refondus concernant les juges des sessions de la paix, les magistrats de police et les magistrats de district.

Amendement les Statuts refondus concernant la constitution des cours de magistrats de district.

Boudreault-Van Felson

M. George Van Felson, frère du défendeur, fut le premier témoin entendu à l'audience d'hier matin. Il se souvient d'avoir rencontré M. Holliday le matin du départ du défendeur pour Ottawa, qui lui a dit qu'il aurait bien voulu voir Arthur avant son départ, afin de lui dire de ne pas desservir les dents.

M. McLanagan est ensuite appelé. Il est proposé à la garde des documents qui regardent cette cause.

M. H. N. Boire, gérant de la Banque d'Hochelega, est ensuite entendu. On lui demande certains renseignements au sujet de la manière dont les transactions par chèques doivent se faire. M. Boire dit que les règlements sont très sévères et que les gérants sont très sévèrement punis pour toute offense dont ils se rendent volontairement coupables.

A la séance de l'après-midi, M. Boire fut de nouveau entendu. Il a constaté qu'en mai et juin 1905 MM. Holliday & Bros, M. James Holliday et le steamer King Edward n'avaient aucun compte à la banque d'Hochelega.

M. Laflamme questionne longuement le témoin sur la manière dont on fait les transactions dans les cas où quelqu'un change un chèque à une banque, quand ce chèque est tiré sur une autre banque.

La Cour refuse ensuite d'entendre M. McLanagan de nouveau, parce que ce serait inutile.

MM. les gérants des banques Nova Scotia et Canadian Bank of Commerce sont ensuite appelés. Ils déclarent tous deux que leurs banques n'existaient pas à Québec en 1905. On refuse d'entendre M. Holloway, agent d'assurance, disant que son témoignage n'apporterait rien d'utile pour cette cause.

MM. les gérants suivants sont ensuite appelés: Banque des Marchands, Banque Nationale de St-Roch, Banque Union, Banque Molson, Banque Québec, Banque Nationale rue St-Jean, Banque Québec bureau-chef. Tous ces messieurs ont déclaré que dans leur banque, aux mois de mai et juin 1905, il n'y avait aucun compte au nom de MM. Holliday & Bros, de M. James Holliday ou du steamer King Edward.

M. Laflamme demande ensuite le privilège de faire tout de suite son discours au jury, vu qu'il doit partir aujourd'hui pour Montréal. Le juge dit qu'il ne voudrait pas créer ce précédent. Il vaut mieux que la cause procède régulièrement.

Ce matin, à dix heures, la défense commença son plaidoyer. Il est probable que le jugement sera rendu dans quelques jours.

La St-Patrice à Québec

BRILLANTE FETE NATIONALE

Nos concitoyens irlandais, en dignes fils d'Érin, ont fêté hier par une température idéale l'anniversaire de leur glorieux patron.

Rien n'a cloché, procession, adresses, messe pontificale, tout a été très bien. Notons un aimable incident. Lorsque la procession s'est arrêtée à l'Hôtel-de-Ville, une nombreuse délégation s'est rendue au bureau du maire pour lui présenter ses hommages. M. Drouin a surpris son monde, en répondant à l'adresse en excellent anglais.

La belle fête a été close par une magnifique soirée donnée sous le auspices de l'Institut Littéraire St-Patrick. Cette soirée a été comblée par l'adresse du Rev. T. F. Heffernan, curé de la paroisse St-Thomas d'Aquin, à Montréal. L'adresse a été suivie d'une interprétation dramatique des mieux rendues. Le sujet était "Robert Emmet". Nos félicitations à M. P. H. Graham qui a si bien personnifié le vaillant martyr de la liberté en Irlande.

Mort d'un vieux citoyen

54 ANNEES DE SERVICE

Le sergent Jalbert, de la police municipale de Québec, est mort hier soir, à 9 h., à sa résidence, 217 rue de la Reine, à St-Roch.

C'est le plus vieux serviteur de la ville qui disparaît dans la personne d'un citoyen intègre et d'un parfait honnête homme. M. Jalbert a été pendant plus de 54 ans au service de la ville. Il a toujours donné l'exemple du meilleur esprit de devoir et de la plus parfaite discipline.

Pompier volontaire dans les temps difficiles, il a pris part au service de la brigade volontaire du feu dans tous les grands incendies qui ont affligé Québec. Plusieurs fois il fut blessé, même assez gravement. En quelques occasions il eut un bras ou une jambe cassée. Ce fut un pompier sans peur et sans reproche, comme un policier sans crainte et sans faiblesse. Le souvenir d'un homme de bien qu'il laisse après lui est doublé du souvenir des meilleures relations d'amitié.

Son histoire est féconde en faits extraordinaires et en dévouements inappréciables. Il entra dans la police municipale à l'époque de sa formation et il en fut un des membres jusqu'à ce que son grand âge l'ait obligé à se retirer.

Sa mort cause des regrets auxquels la Vigie se fait un pieux devoir de donner écho.

La journée d'hier

Le juge Malouin a décidé hier que la nouvelle compagnie aiera seule le droit de faire le service de la traverse entre Québec et Lévis.

(Dernière heure)

On nous informe que la cause sera portée en Appel.

—Flora Clavari, accusée du crime d'infanticide, a plaidé non coupable et a été condamnée à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi.

—Le coroner Jolicœur a rendu un verdict de "mort d'une maladie de cœur" sur le corps de feu Georges Côté, de Beaumont.

—Le comité exécutif de la ligue Anti-tuberculeuse s'est réuni mercredi soir à l'Hôtel-de-Ville et le secrétaire a donné un rapport très satisfaisant de la dernière exposition.

Des remerciements pour services rendus ont été votés à la maison Myrand & Pouliot, Gauthier & Frère, aux autorités de l'Université Laval et McGill et à la compagnie du Q. R. L. & P. Co.

—On expose actuellement dans la montre de MM. Holt & Renfrew, le fac simile du Don de Dieu, un chef-d'œuvre d'orfèvrerie ciselé dans l'argent, qui sera présenté par la Commission des camps de Bataille à M. Frank Lascelles, l'organisateur des spectacles historiques du tricentenaire.

COURRIER DE FRASERVILLE

UNE CONFERENCE DE L'ABBE BERUBE

IMPORTANTES DECLARATIONS

PROJET DE MANUFACTURE

Fraserville, 16 mars.—De passage en notre ville, M. l'abbé Bérubé de Vonda, Sask., écoutant à la demande de plusieurs citoyens, a bien voulu leur parler, sous forme de conférence, de l'ouest Canadien. Malgré qu'aucune annonce n'ait été faite, la nouvelle se répandit dans notre ville comme une traînée de poudre, et une foule considérable envahit en peu de temps le vaste local du patinoir Dubé, tous avides de voir et d'entendre notre distingué compatriote.

L'orateur remercia d'abord en termes choisis son auditoire de l'attention et de l'accueil qu'il lui porte et s'estime des plus heureux de rencontrer ces bons Fraservilliens qu'il n'a pas revus depuis plusieurs années; d'une manière non moins éloquent, il démontre ensuite tout l'avantage de l'ouest canadien, il cite nombre de gens de la province de Québec, sans aucune perspective d'avenir, même sans le son, qui sont maintenant propriétaires de riche honneur, valant \$5,000 à \$10,000, après un travail de 3 à 5 ans.

Le révérend M. Bérubé demande à l'assemblée, de bien vouloir croire, que loin de lui l'idée de faire la capitale politique, en mettant à point les fausses accusations portées par certains journaux de la Province; c'est là l'empêchement principal pour nos frères de Québec de se transporter dans cette riche partie du pays, laissant le champ libre aux Européens et aux Américains, je veux parler, dit-il, de la question des écoles; ce que je déplore, c'est que chez nous on ne le monde est satisfait et heureux de ce régime, tandis que des étrangers se plaignent pour nous, nos enfants sont élevés aussi chrétiennement là-bas qu'ici, soyez tranquilles sur ce sujet; j'ai fait non cours d'études dans un séminaire de la province de Québec où il n'y avait que deux heures de catéchisme par semaine, tandis que les élèves qui fréquentent nos écoles de l'ouest, en ont 1/2 heure matin et soir, soit 1 heure par jour, et de plus quand il y a 12 enfants catholiques, nous avons droit de nommer nos commissaires, etc.

L'orateur termine en faisant appel à tout ceux à qui la fortune ne sourit pas ici; plutôt que de s'expatrier sur un sol étranger pour y être l'instrument de riches financiers, qu'ils aillent chercher dans l'ouest Canadien, où l'on peut conserver sa nationalité, sa langue et sa religion, en y trouvant presque toujours la fortune, la paix et le bonheur.

Plusieurs sont allés aujourd'hui rencontrer M. Bérubé, afin d'obtenir de lui des détails plus précis et particuliers.

—Le conseil-de-ville accorde à l'unanimité, un bonus de \$15,000 et exemption de taxes pour trente ans, à notre concitoyen M. Albert Lemieux, qui forme actuellement une compagnie très sérieuse, devant manifester de la hausse en notre ville. Nous nous réjouissons d'autant plus de cette gratification du conseil, que M. Lemieux est un enfant de la place; sans fortune, il a grandi parmi nous, et par son seul travail, s'est taillé une position importante dans le monde des affaires.

Nous ne doutons nullement du succès de cette nouvelle industrie, car l'expérience, la prudence et le succès dont a fait preuve M. Lemieux dans le commerce de gros en chaussures nous est garant de l'avenir. Notre manufacture dès son début saura facilement placer son produit, prenant un territoire déjà très bien cultivé, depuis Québec jusqu'à l'Atlantique.

M. Jos. Viel, un de nos hommes d'affaires, s'intéresse tout particulièrement à la chose, et a bien voulu accepter la présidence de cette organisation.

Le conseil, de même que M. Lemieux méritent et reçoivent de chaudes félicitations de la part des contribuables, pour avoir fait de part et d'autre tout en leur pouvoir pour nous assurer une nouvelle industrie, qui ne peut que contribuer de beaucoup à grandir Fraserville.

TABAC

Rose Quesnel

A fumer, doux et naturel

Chemineau distingué

Les constables du poste central de police, au nombre des dix personnes qui ont reçu, hier soir, protection pour la nuit ne savent peut-être pas qu'il se trouvait un ancien propriétaire de Dublin, Walter Keen qui a joué un jour d'une grande popularité. A la mort de son père, riche industriel, le jeune Keen se trouva à la tête d'une maison de nouveautés des plus importantes, mais ce fut à perte, car le jeu et la débauche lui firent disperser en quelques années tout son bien et il dut bientôt s'expatrier pour aller gagner son pain quotidien.

Il dut s'livrer aux plus durs labeurs; l'année dernière il était à l'emploi de MM. Macdonnell & O'Brien, au Lac à Beauce, travaillant au pie et à la pelle à la construction du Transcontinental, avec les Italiens.

Jadis, au temps de son opulence, Keen allumait ses cigares avec des billets de banque; aujourd'hui il est tout heureux d'obtenir protection pour la nuit; pour se cacher des morsures du froid, il n'a qu'un pauvre habit bien mince et bien ventilé.

Piano artistique Heintzman & Co. à grande réduction

Un superbe petit piano à queue Bébé Grand et un magnifique piano droit Style Classic, de la célèbre marque Heintzman & Co à vendre à grande réduction.

Ces deux magnifiques pianos ont été utilisés que pour quelques recitals par le Club Musical des Dames de Québec.

Un magnifique Autopiano ayant servi que quelques mois et ne pouvant être distingué d'avec un neuf, est aussi à vendre à grande réduction.

Il nous faut en disposer immédiatement.

Termes de paiements faciles.

Une visite est sollicitée.

Lavigne & Hutchison,

81-83 et 85 rue St-Jean.

Tentative de suicide

Un jeune homme appartenant à une excellente famille de Québec a tenté de se suicider ces jours derniers. Employé au bureau de son père, et ce dernier lui ayant fait quelques remontrances sur sa conduite, le jeune homme se rendit dans un autre bureau, prit dans son tiroir un revolver chargé, et courut à l'étage supérieur en criant qu'il allait se tuer.

Son père réussit à le calmer et à se faire remettre l'arme dangereuse.

QUEBEC CENTRAL

Pullman direct pour New-York

Pour l'excursion de Pâques, sur New-York, le Québec-Central mettra un pullman direct entre Québec et New-York.

Prix d'excursion: Boston, \$11.05; New-York, \$13.00.

Billets valides pour aller: jeudi, 24 mars, retour de New-York, jusqu'au 4 avril.

Pour pullman, on devra s'adresser au bureau en ville, 32, rue St-Louis.

COUPONS ! COUPONS !

Lecteurs de la Vigie, prenez note que samedi matin il paraîtra un coupon qui a une grande importance pour vous. Le coupon et 10 cents vous donnent l'avantage d'assister, samedi après-midi au Théâtre Populaire à la représentation du célèbre drame **Les deux orphelins**. Détails intéressants, c'est que tous sièges, moins les loges sont à la disposition de ceux qui seront porteurs du coupon.

Procurez-vous ce coupon, assistez à cette représentation de Gala, voyez **Les deux orphelins**.

Coupons et dix cents.

EXCURSION DES FORESTIERS CATHOLIQUES

L'Excursion à Montréal des Forestiers Catholiques Cour Claret No. 494 aura lieu samedi, A 9.30 hrs dimanche il y aura à l'Oratoire de la Côte des Neiges, une messe solennelle spécialement pour eux.

LE TRUST

Voyant que le trust des lumières est arrivé à Québec, nous donnerons 20 p. c. d'escompte sur toutes nos lampes et accessoires, etc., chez

J. B. Martel & Cie,

113, rue St-Joseph,

NOS THEATRES

THEATRE CANADIEN

Rue de la Couronne et Fleurie

TELEPHONE 3165

Semaine du 14 Mars 1910 LE TRIOMPHE DE LA CROIX

Drame chrétien en 5 Actes

PAR JULIEN DAoust.

M. Julien Daoust dans Fabricius
Mme Bella Ouellette dans Nygídia

Tous les soirs 10-15-25-35c

Matinées, mardi, jeudi, samedi, 10-15-25c

Lever du rideau à 2 hrs et 8 hrs précises.

THEATRE DES VARIETES SEMAINE DU 14 MARS

Weston Bros
Boxing et Punching Bag Comédie
Champion du monde

Les Devaux
Musiciens Excentriques
Directement du Procter et Sohmer
Parc de Montréal.

2000 pieds de vues de
La Passion
tout en couleur pour la première
fois à Québec.

Toujours 6000 pieds de vues les
plus nouvelles

Prix 10 et 15 Enfants 5 cts.
Représentations tous les jours.

THEATRE POPULAIRE NATIONAL SEMAINE DU 14 MARS. 1910

LES DEUX ORPHELINES

Drame en 5 actes, 8 tableaux, d'Emery et Cormon.—Vraie version française pour la 1ère fois à Québec.

DEBUTS DE Mlle EUGENIE VERTEUIL
Dans le rôle de Louise.

La troupe de Bl. de la Sablonnière,
au grand complet.

MATINEES

—MARDI — JEUDI — SAMEDI—
Prix, matinées 10-15-25 cts. Loges, 35 cts. Soirées 10-15-20 cts. Orchestre 30 cts.

Loges 40 cts.

TEL. 2754

THEATRE NATIONSCOPE

263, RUE ST-JOSEPH

A. Bourgeois, Prop.

Vues animées de première classe.

Changement de programme 3 fois par semaine.

Chansons comiques et illustrées, par

ALEX. DESMARTEAUX

PRIX 5 ET 10 CTS.

AVIS PUBLIC

né que demande sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'incorporation d'une compagnie ayant son principal bureau à Québec et autorisée à faire le commerce d'électricité, de gaz, d'éclairage, de chauffage, de pénétrer dans la cité de Québec et d'y faire les travaux nécessaires à son installation et à ses opérations; de construire les lignes de transmission nécessaires à travers les diverses municipalités qu'il faudra traverser, sans avoir à demander la permission de telles municipalités, et pour autres fins.

L. A. CANNON,
Procureur requérant.

Québec, 26 fév. 1910.—1 m.

LA CAISSE D'ECONOMIE

De Notre-Dame de Québec

— A ouvert —

Depuis le 1er Mars

Une Succursale

A LIMOULOU, PRES DE L'EGLISE

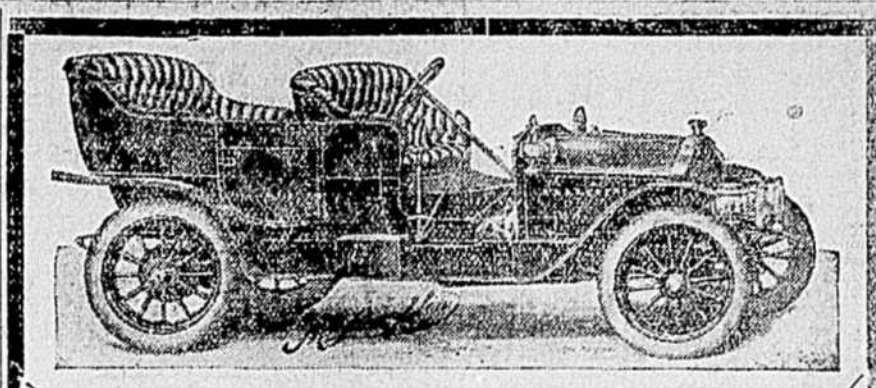
Ce bureau sera aussi ouvert les LUNDIS et SAMEDI soirs.

De 7 à 8,30 heures

Comme dans tous ses bureaux, La Caisse d'Economie acceptera des dépôts de vingt-cinq centimes et plus.

M. Félix Gilbert sera le gérant de cette succursale.

246-1m



Ayez DES MAINTENANT VOS AUTOMOBILES

A GAZOLINE EN BON ORDRE POUR LE PRINTEMPS

IL NOUS FAIT plaisir d'annoncer au public de Québec et des alentours que nous avons à notre emploi des ouvriers expérimentés venant des usines de la Mercedes Co. de Anvers et Bruxelles.

NOUS manufacturons et réparons toute partie d'automobile et d'engin à gazoline. Nous garantissons PLEINE et ENTIERE satisfaction.

Nous avons en réserve plusieurs nouveaux modèles d'automobiles marques **McLaughlin Buick** et **Reo Automobile**, aussi ligne complète d'engins à gazoline, marque **Taro et Fairbanks**, et accessoires de toutes sortes pour bateaux fonctionnant par moteur.

Une visite est sollicitée

The Quebec Automobile and Lannch Company.

18 m. 1910.—n. o.

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer,

Très économique,

Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163

Fondée en 1876

Téléphone 222

CHARLES VEZINA

Entrepreneur

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Four-

niture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODERES

17-C DU PONT, QUEBEC, ATELIER, 124 DU ROI

DIAMANTS, - BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$20.00.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.

Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 2537

DEPECHESTRANGERES

(Service spécial de la Vigie)

La Banque d'Angleterre

Augmentation du taux d'escompte

Londres, 17.—Les directeurs de la Banque d'Angleterre, à leur réunion hebdomadaire aujourd'hui, ont élevé le minimum du taux d'escompte de 3 à 4 p. c. Cette décision a pour cause les demandes d'or qui viennent de l'étranger, et qui menacent de vider les réserves des banques, lesquelles sont actuellement \$25,000,000 plus basses qu'elles n'étaient l'année dernière à pareille date.

La perspective de nouvelles courses à l'or engage les banquiers à serrer les cordons.

Terrible accident d'automobile

Est-ce une vengeance ?

New-York, 17.—L'enquête faite sur le cas du consul Geiger, d'Argentine, tué dernièrement à Munich dans un accident d'automobile avec quatre de ses amis démontre clairement que leur véhicule s'est fracassé en donnant sur un arbre qui avait été placé à dessein sur le chemin. La police a des preuves évidentes établissant bien que plusieurs accidents de ce genre ont causés par une personne qui cherche à venger la mort d'un enfant victime d'un accident de machine.

Crime horrible

Cinq cadavres

Houston, Tex., 17.—Une lugubre découverte a été faite dans un pauvre réduit à Houston Heights par le député coroner du lieu. Cinq cadavres couverts de blessures et entassés pêle-mêle gisaient noyés dans le sang. Les malheureuses victimes sont : Gus Schulz, sa femme, leur fille âgée de 3 ans, un bébé de 6 mois et un pensionnaire St. E. Hymann. Les voisins surpris du silence qui régnait dans l'habitation depuis près d'une semaine, avertirent les autorités, qui après toutes les perquisitions voulues ne firent que constater le triste résultat d'un crime abominable.

DEPECHESCANADIENNES

(Service spécial de la Vigie)

Un imposteur démasqué

Rimouski, 17.—La justice est saisie d'un curieux cas d'imposture. Un charlatan, du nom de François Valcourt, parcourait les campagnes depuis quelques années, se disant envoyé du Bureau d'Hygiène et employé du gouvernement. Il visitait les écoles, donnait des conseils sur l'hygiène et s'enquerrait des noms des enfants malades, après quoi il se rendait dans leurs familles et leur donnait ses soins. Va sans dire qu'il ne manquait pas de se faire payer. Quant au paiement de ces dépenses, frais d'hôtels, frais de transport, il le réglait en donnant des bons sur le gouvernement. Il avait la manie d'écrire des lettres d'injures anonymes à ceux qui ne semblaient pas avoir confiance en lui. On ne savait pas d'où elles venaient et c'est une circonstance particulière qui a permis de mettre le grappin sur le coupable. Le Dr Bouillon, de Matane, qui avait reçu plusieurs de ces lettres anonymes, soupçonnait Valcourt. Un jour il reçut une lettre de ce genre, portant l'entête de l'hôtel Hoffman, de Ste-Hénédine. C'est ainsi que Valcourt s'est fait pincer. Le collège des médecins a pris des procédures contre l'imposteur.

pour pratique illégale de la médecine.

De son côté, le Dr Bouillon a porté plainte contre Valcourt, l'a fait arrêter et comparaître devant le magistrat ici, qui l'a condamné à subir son procès en Cour Criminelle.

Parlement fédéral

A qui la pomme ?

Trains rapides et traverses à niveau

Bills sanctionnés

Le sénateur sur le sentier de la guerre

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., mars 17.—La députation fédérale a observé la St-Patrice en séance durant une longue séance mais en faisant très peu de travail. La seule partie pratique a été l'étude en comité du bill de l'hon. M. Fisher à l'effet de prévenir l'introduction de la diffusion d'insectes destructeurs et autres fléaux et de maladies de la végétation. Pendant la discussion, le ministre de l'Agriculture a déclaré que le Canada produisait de beaux fruits dont il faut maintenir la qualité. Il citait entre autres les pommes de la province de Québec, les meilleures au monde.

Cette déclaration souleva une véritable tempête, les députés d'Ontario voyant une annonce qui réclame pour les pommes de Québec au détriment des pommes de leurs districts respectifs. M. Armstrong de Lambton demanda à M. Fisher de retirer ses paroles.

Le ministre soutint de nouveau que les pommes de Québec sont incomparables et après quelques autres remarques le bill est adopté.

Deux nouveaux bills ont subi leur première lecture. Ce sont : celui de M. Beauparlant de St-Hyacinthe, modifiant la loi du service civil et celui de M. Currie de Simcoe, modifiant la loi des chemins de fer.

Le premier a pour effet de rendre inassaisable les salaires des employés du service extérieur du service civil au même titre que ceux du service intérieur. Actuellement, en effet, un ouvrier qui gagne \$1.50 par jour peut voir ses gages saisis pour dette tandis que les autres employés du gouvernement qui ont un salaire beaucoup plus élevé peuvent, selon l'expression de M. Beauparlant, se moquer impunément de leurs créanciers. L'amendement du député de St-Hyacinthe a pour but de placer tous les employés civils sur un même pied d'égalité et de les soumettre aux exigences des lois provinciales.

Le bill de M. Currie demande de modifier la loi Lancaster de manière à ne plus exiger pour les trains la vitesse de dix milles à l'heure aux traverses à niveau à moins qu'il la demande n'en soit faite de la part de la commission des chemins de fer. Les deux bills ont subi leur première lecture.

La chambre a été appelée cet après-midi au Sénat où le juge Grouard, en l'absence du gouverneur-général a sanctionné de nombreux bills entre autres les suivants :

Loi modifiant la loi du revenu de l'intérieur.

Loi concernant la compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Loi concernant la compagnie dite The Montreal, Ottawa & Georgian Bay Canal Co.

Loi concernant la compagnie dite The Saint Maurice Valley Ry. Co.

Loi concernant la compagnie dite Eastern Townships Ry. Co.

Loi concernant la compagnie d'assurances sur la vie Union.

La chambre a étudié ensuite le bill de l'hon. M. Templeman concernant les unités de mesure électrique et après une courte discussion l'a adopté et envoyé au Sénat, puis la séance a été levée à 11 h 15. Demain, étude des crédits des Travaux Publics.

AU SENAT

Le sénateur Choquette a fait les frais de la discussion au sénat aujourd'hui. Il n'y en a eu que pour lui, et parmi ses nombreuses demandes, une seule a quelque intérêt pour le public, les autres revêtent en effet un caractère absolument privé, son honneur adulaire, dans les élections municipales de Québec, M. Drouin étant surtout son point de mire.

La demande dont je veux parler était posée comme suit : la commission du Tran continental a-t-elle pris une résolution quant au choix de l'emplacement de la gare centrale de ce chemin de fer à Québec? Sir Richard Cartwright a répondu que cette question est actuellement à l'étude et que rien ne pourrait être fait à cet effet sans l'assentiment du gouvernement.

Le sénateur Costigan a proposé que l'on pourvoie à l'agrandissement des bibliothèques de la Chambre des Communes, du Sénat et du Parlement, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet et le sénat a ajourné au 6 avril prochain.

Dernières nouvelles de Montréal

ECHOS DU CRAH RAYMOND

ARRESTATIONS SENSATIONNELLES

ON DEMANDE UNE COMMISSION ROYALE

LES PROTESTANTS ET LE CONGRES EUCHARISTIQUE

LA ST-PATRICE A MONTREAL

Montréal, 17.—Des mandats ont été émis ce matin contre les anciens associés de Hubert Raymond. Les deux MM. Cousineau sont accusés de conspiration pour fraude. C'est à la demande de M. Albert Lefavre que ces mandats sont sous le coup de cette accusation. Leur arrestation a causé toute une sensation à Montréal où tous deux sont très bien connus.

—Les contrôleurs de la ville ont décidé aujourd'hui de demander la nomination d'une commission royale pour s'enquérir sur les causes de l'encherissement des denrées alimentaires à Montréal. Depuis quinze mois, Montréal est envahi par une compagnie qui n'a aucun contrat et qui fait payer ce qui lui plaît. On annonce enfin que après bien des pourparlers, on entrera en négociations sérieuses lundi prochain.

—Les protestants continuent à s'opposer à ce que la ville vote une certaine somme d'argent pour le Congrès Eucharistique et la "Protestant Ministerial Association" qui vient d'adopter telle résolution, réclame aussi que si la ville offre une réception civique elle devra nécessairement en faire autant pour toute autre réunion religieuse.

—Les contrôleurs vont demander au conseil de voter \$10,000 pour faire préparer par des experts un plan de filtration de l'eau. Dans leur demande les contrôleurs ne mentionnent pas le prix que pourrait coûter ce système de filtration. Il semble bien décidé qu'avant longtemps Montréal sera doté de cette amélioration.

—Les Irlandais ont célébré avec éclat leur fête nationale par une messe pontificale à l'église St-Patrice chantée par Mgr Bruchési, par une procession très nombreuse et ce soir par un banquet qui a réuni les nationalités Irlandaises à l'hôtel Windsor et auquel Sir Mrs Shaugnessy, Mgr Bruchési et le maire furent les principaux orateurs.

Souscription au profit des victimes de l'inondation en France

M. Adélaide Turgeon, président du Conseil législatif... \$ 25 00
M. Arthur Marcotte... 5 00
Listes précédentes... 121 00

Total... \$151 00

M. Roumihac veut bien nous communiquer la lettre suivante :

Cabinet du Président

Québec, le 15 mars 1910.

M. Ed. Roumihac, Agent consulaire de France, 48, rue du Palais, Québec.

Mon cher M. Roumihac.—A mon retour des Antilles, j'apprends le terrible désastre qui vient d'atteindre notre belle France. Vous connaissez mes sentiments pour le pays de nos ancêtres et je n'ai pas besoin d'insister sur le chagrin que j'éprouve.

Vous trouverez, sous pli, ma modeste contribution (\$25.00) au fonds de secours.

Agitez, mon cher monsieur Roumihac, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(Signé) Adélaide Turgeon.

RAPPORTS DES MINISTRES

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAIL

Nous accusons réception du rapport du Ministre des Travaux Publics et du Travail pour 1909.

Le volume contient les rapports spéciaux des chefs des différents services relatifs à la construction et à l'entretien des édifices du gouvernement, aux chemins de fer, à l'inspection des établissements industriels et des édifices publics et à l'exécution de la loi des différends industriels, à la construction des ponts métalliques, à la comptabilité du département, etc.

D'importants travaux ont été exécutés cette année à l'Hôtel du Gouvernement, au Palais de Justice de Québec et aux prisons de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montmagny, Fraser, Arhabaska, Joliette, St-Jean, Malbaie, Valleyfield, Hull, Ste-Anne des Monts, Beauce, St-Scholastique, Sorel, Hull, Chicoutimi, Percé, New Carlisle, Sweetsburg, Rimouski, St-Hyacinthe, Bryson, Ile de la Madeleine, sous l'égide de l'Ecole Normale Laval de Québec, Spencer Wood, Ecole Normale Jacques Cartier, Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, aux bureaux d'Immigration de Québec et Montréal, etc.

Chemins de fer

Durant le cours de ces douze mois des contrats et actes de convention ont été passés entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer suivants :

Matane et Gaspé, pour un chemin de fer de Ste-Flavie à Matane.

Québec Central, prolongement de St-Georges de Beauce à St-Justine.

Cie de la Baie des Ha! Ha! construction d'une voie de Jonquières à la Baie des Ha! Ha!

Québec, Montréal & Southern construction d'une voie de Yamaska à Lévis et pour un embranchement de Beauceville au Saint-Laurent. Ces différentes lignes sont maintenant en bonne voie de construction.

Le Canadian Northern a complété sa voie depuis Jonction Garneau à Québec et le prolongement de sa ligne dans le comté de Terrebonne depuis St-Sauveur jusqu'à St-Jérôme.

La Cie de Colonisation du Nord est en construction sa ligne depuis Nominique jusqu'au Rapide de l'Original.

L'Atlantique, Québec & Occidental terminera à l'automne sa voie depuis Port Daniel jusqu'au Bassin de Gaspé.

Le Québec, Montréal & Southern a ouvert au trafic cette partie de chemin de fer, depuis Yamaska jusqu'à Ste-Philomène dans le comté de Lotbinière.

Comme on peut le constater par ce court résumé, l'opposition ne peut reprocher au gouvernement de demeurer en arrière d'Ontario pour la construction des chemins de fer.

Dans notre province nous avons maintenant 409,464 milles de voies ferrées. C'est un chiffre éloquent.

Différends industriels

La loi de conciliation et d'arbitrage du gouvernement a évité ces grèves néfastes, dangereuses et malheureusement si ruineuses pour les populations.

Il n'y a eu dans cette province que très peu de différends ouvriers. Citons la grève de Sillery le 4 juillet 1908, qui se réglait quelques jours plus tard à la satisfaction des ouvriers. Une enquête sur un léger différend survenu entre les 250 employés de la Cie de Moulins à Bois Tourville, le 5 août 1908 et qui résultera par une réduction d'heures de travail au prochain engagement.

Le gouvernement a fait faire enquête au sujet d'une plainte portée par M. Ph. Métiévier contre la manufacture Willet à Chambly, mais de cette inquisition il a été démontré que M. Métiévier était le seul à se plaindre de choses qui n'existaient pas réellement.

Les griefs les plus sérieux à Québec ont été ceux des ouvriers cordonniers machinistes de M. John Ritchie le 3 novembre 1908, et de M. Thomas Duchaine un mois plus tard. Ces deux différends ont été réglés à l'amiable. La grève des tailleurs de cuir de la "Rock Shee Mfg Co." le 1 mars 1908 a été un nouveau succès pour la loi de conciliation. Tous les ouvriers retournaient au travail 8 jours après le commencement des griefs, ayant obtenu pleine satisfaction.

Enfin le dernier différend originaire à Thetford Mines, par les mineurs de la mine Beaver Asbestos a été réglé à l'amiable.

Inspection des établissements industriels et Edifices Publics

Le service d'inspection a contribué pour une bonne part aux réformes économiques introduites dans nos fabriques et usines, sans compter son action si importante pour la santé et la sécurité des ouvriers du pays. Les deux modestes locaux de Québec et Montréal ont été remplacés par de spacieux bureaux et par l'augmentation d'un bureau additionnel pour les Cantons de l'Est, situé à Coaticook.

Les inspecteurs ont ordonné un peu partout l'établissement d'appareils de sauvetage, d'extincteurs et d'améliorations de toute sorte, afin de protéger les ouvriers, les employés, les enfants d'écoles, les voyageurs, etc. Si d'un côté on voit à se prémunir contre le feu et les accidents, d'un autre on s'occupe aux améliorations sanitaires qui laissent à désirer un peu partout. Les inspecteurs de chaudières ont une tâche bien ardue, car un grand nombre de petits industriels cherchent tous les moyens de se soustraire à l'inspection annuelle.

En fixant à 14 ans l'âge d'admission à la fabrique des garçons et des filles, les législateurs ont agi avec prudence. Par une nouvelle loi, le patron est contraint de ne recevoir pour ouvrier, en ce qui concerne les enfants en dessous de 16 ans, que les garçons et filles qui savent lire et écrire.

Dans l'année il y a eu 690 accidents de travail dont 31 fatals. C'est une augmentation de 218 sur l'année dernière et le gouvernement qui a compris que ces accidents sont dus à l'absence de dispositifs de protection, force les patrons à enfermer les parties dangereuses des machines, machines-outils, transmissions, etc., de telle façon que le risque d'accident est réduit au minimum pour l'ouvrier attentif qui fait son travail comme il doit le faire.

MORT DE MME P. B. CASGRAIN

Hier soir à 8 h., à sa résidence, 4, rue Collins, Haute-Ville, expirait Mme P. B. Casgrain (née Mathilde Perrault), épouse de notre vénérable concitoyen, Greffier de la Cour de Circuit et de Revision.

La santé de Mme Casgrain était depuis longtemps chancelante et à son âge, 78 ans, sa famille et ses nombreux amis ne pouvaient que redouter le fatal dénouement. La triste nouvelle causera cependant, sinon la surprise, au moins une émotion générale à Québec et au dehors, où la regrettable défunte était connue et hautement respectée.

Mme Casgrain était la mère du sénateur J. P. B. Casgrain, de M. C. P. Casgrain, assistant-greffier du département de l'Aqueduc, du Rév. Philippe Casgrain, de M. Alfred Casgrain, de Chicoutimi, de M. Benoît Casgrain de Varennes, P. Q., de Mme Eulore Évanturel, de Melle Mathilde Casgrain et de Mme Taché, épouse de M. A. M. Taché, des-instituteur-géographe au département des Terres et Forêts.

Nous prions M. P. B. Casgrain et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

LE RAJAH

Ce soir, à l'Auditorium, troisième et dernière représentation du Rajah.

Inutile d'insister. Tous ceux qui l'ont déjà entendu veulent y retourner, et tous les autres veulent y aller.

Pour nous, le Rajah est de plus en plus un chef-d'œuvre du genre bouffe. Il en est cependant qui ont des idées assez vagues sur le sujet. Témoignage l'anecdote suivante, ce qu'il y a de plus vrai :

Une brave femme se faisait expliquer la pièce.

—La première scène, lui disait-on, se passe sur la Terrasse ; la seconde aux Marches Naturelles.

—Ah! les pauvres gens! interrompit-elle; j'espère au moins qu'ils n'auront pas de mauvais temps.

DECES

CASGRAIN.—Le 17 mars 1910, Mme P. B. Casgrain, née Mathilde Perrault épouse de M. P. B. Casgrain, à l'âge de 78 ans.

La date des funérailles sera annoncée plus tard.

Téléphonez à 3515 pour vos commandes de Paques

GEORGES PATRY

22, RUE DE LA FABRIQUE

Toujours en réserve le plus grand choix de Conserves Françaises :

Purée de Foie Gras, Truffée, Até de Foie Gras, Truffée extra, Galantine de Poulet et Langue de Boeuf, Petits Pois fins et extra fins, Haricots, Champignons, Macédoines de Légumes, Cipres, Flageolets et Pâté de Gibiers, etc., etc.

Chocolat fin, Café Français, 55, 40 et 55c la lb.

HUILE D'OLIVE, EAUX MINERALES, SIROP DE FRUITS

Grandes Marques de Vins de Champagne

Pommery 1900, Pommery 1904, Pommery Brut, Pommery extra dry, Pommery sec, Mumm Brut, Mumm Cordon Rouge, Mumm extra dry, Moët et Chandon Brut, Moët et Chandon "White Seal", Moët et Chandon "Two Star", Moët et Chandon Mousseux Bleu, Perrier Jouët Brut, Perrier Jouët "Special Reserve", Vve Cliquot sec, Vve Cliquot extra sec, Duc de Montbello extra sec, Duc de Montbello sec, Freymy Grand Mousseux, Freymy (tquette rose).

Bourgogne, Moselles, Hock Mousseux \$12 à \$48 la caisse
Cognac, Fine Champagne, Rhum, Jamaïque, Whiskey Ecossais
GEORGES PATRY, 22, RUE DE LA FABRIQUE.
Ancien Poste H. Beaufort.

BEURRE ! BEURRE ! 1.000 LBS.

Beurre de choix en pain, à 28 cts., la livre.
Aussi bon beurre de laiterie en pain de 1 lb. à 25c.

FROMAGE Canadien, blanc, vieux fromage canadien très fort, Gruyère, Sweet Medow, Oka, RAFFINE Tugersol McLaren et Hollandais.

HADDOCK frais reçu par express deux fois par semaine, Flottant, Saumon, Filets fumés et aussi 200 lb. de Truites salées à 5c.

A L'ÉPICERIE L. A. MOISAN
34 RUE ST-JEAN, QUEBEC, 34

Les grands Magasins de Québec-Centre

FAGUY, LEPINAY & FRERE

1910

Printemps

OUVERTURE DES MODES

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir visiter notre GRANDE EXPOSITION DE MODES qui aura lieu Samedi, le 19 Mars prochain, et les jours suivants.

Nous montrerons la plus riche collection de CHAPEAUX GARNIS qui ait jamais été vue à Québec.

Modeles de Paris, Londres et New-York

Une grande variété de Costumes, Manteaux et Robes feront aussi partie des merveilles qu'il vous sera donné d'admirer.

Le goût et l'habileté des artistes-tailleurs excellent dans chacun des vêtements qui seront exposés.

Comme par le passé, notre exposition de modes sera le grand cri du chic. Il est de toute importance que les femmes se fassent un devoir de nous faire une visite,

LES GRANDS MAGASINS DE QUEBEC-CENTRE
FAGUY, LEPINAY & FRERE
254-264 RUE ST-JEAN